

Utilisation de l'information scientifique dans les ministères québécois : une étude transversale

Rapport d'analyse rédigé à l'intention du bureau du scientifique en chef du Québec

Conception de l'étude, collecte et gestion des données :

Julie Dirwimmer, Fonds de recherche du Québec
Antoine Baby-Bouchard, Fonds de recherche du Québec

Analyse des données et rédaction du rapport :

Mathieu Ouimet, Université Laval
Yannick Dufresne, Université Laval
Jérémy Gilbert, Université Laval
Alexandre Bouillon, Université Laval

Réalisée avec le soutien financier des Fonds de recherche du Québec (FRQ)

Québec, Québec
26 octobre 2023



UNIVERSITÉ
LAVAL

Québec 

Fonds de recherche – Nature et technologies
Fonds de recherche – Santé
Fonds de recherche – Société et culture

Table des matières

<i>Table des matières</i>	1
<i>Liste des tableaux</i>	2
<i>Liste des figures</i>	2
<i>Les principaux constats en bref</i>	3
<i>Introduction</i>	5
<i>Méthodologie</i>	6
Définition de la population d'étude	6
Conception et validation du questionnaire	6
Procédure d'échantillonnage	8
Méthode de collecte des données	8
Traitement et analyse des données	8
Limites de la méthodologie	9
<i>Résultats du sondage</i>	9
Caractéristiques socioprofessionnelles des répondants	9
Définition de l'information scientifique	11
Compétence déclarée des répondants pour comprendre et utiliser l'information scientifique	14
Sources privilégiées d'information	17
Connaissance et utilisation des revues systématiques	19
Méthodes d'accès à l'information scientifique	23
Relations professionnelles avec le milieu académique	25
Utilité perçue d'accès à de la formation et à des occasions de réseautage	27
Intégration d'informations scientifiques dans des documents contenant des recommandations	30
Effets perçus de la Covid-19 sur l'utilisation de l'information scientifique	33
<i>Conclusions et discussion</i>	35
Principaux constats	35
Principales limites de l'étude	41
Conclusion	42
<i>Références</i>	43
<i>Annexe : Questionnaire du sondage</i>	45

Liste des tableaux

Tableau 1 : Catégories d'employés et ministères retenus pour les analyses _____	7
Tableau 2 : Caractéristiques socioprofessionnelles des répondants _____	10

Liste des figures

Figure 1 : Activités correspondant le plus à l'activité professionnelle _____ des 24 derniers mois _____	11
Figure 2 : Répartition des répondants par ministère _____	12
Figure 3 : Classement de sources d'information selon leur caractère scientifique perçu _____	13
Figure 4 : Compétence auto-déclarée pour comprendre et utiliser l'information scientifique _____	15
Figure 5 : Répartition du niveau de compétence auto-déclaré selon _____ le type d'emploi _____	15
Figure 6 : Répartition du niveau de compétence auto-déclaré selon les activités professionnelles réalisées dans les 24 derniers mois _____	16
Figure 7 : Importance des sources d'information dans l'accomplissement des fonctions _____ au cours des 24 derniers mois _____	18
Figure 8 : Connaissance et utilisation de la revue systématique dans les deux dernières années _____	20
Figure 9 : Connaissance de la revue systématique selon le type d'emploi _____	21
Figure 10 : Connaissance de la revue systématique selon la compétence auto-déclarée en compréhension et utilisation de l'information scientifique _____	22
Figure 11 : Importance des méthodes d'accès à l'information scientifique _____ dans l'accomplissement des fonctions _____	24
Figure 12 : Prise de contact avec des professeurs d'université ou des chercheurs dans le cadre des fonctions des 24 derniers mois _____	25
Figure 13 : Nombre de professeurs d'université ou de chercheurs distincts avec lesquels le répondant a interagi au cours de ses fonctions des 5 dernières années _____	26
Figure 14 : Type de formation privilégié par les répondants _____	27
Figure 15 : Classement de sujets de formation en fonction de leur utilité pour utiliser de manière plus efficace les informations scientifiques au travail _____	28
Figure 16 : Classement de possibilités de réseautage en fonction de leur utilité pour utiliser de manière plus efficace les informations scientifiques au travail _____	29
Figure 17 : Rédaction de documents comportant des recommandations _____	31
Figure 18 : Influence, prise en compte et compréhension de l'information scientifique intégrée aux documents comprenant des recommandations _____	32
Figure 19 : Effets perçus de la Covid-19 sur la mobilisation de l'information scientifique _____	34

Les principaux constats en bref

Ce rapport présente la méthodologie et les résultats d'un sondage visant à décrire l'utilisation de l'information scientifique dans des ministères québécois. Cette première section présente une synthèse des principaux constats de l'étude.

Distinction des sources scientifiques : La capacité des répondants à reconnaître les sources traditionnellement considérées comme scientifiques est manifeste. Toutefois, une sensibilisation accrue pourrait être envisagée pour aider certains à mieux distinguer les contenus reposant sur des données empiriques des contenus argumentatifs comme les essais. Une ambivalence a été observée concernant les rapports gouvernementaux et ceux émanant des groupes de réflexion (« think tanks »). La formation continue pour le discernement des sources scientifiques pourrait constituer une avenue prometteuse.

Compétence dans le traitement et l'utilisation de l'information scientifique : La majorité des répondants se montrent confiants dans leur capacité à traiter l'information scientifique. L'expérience pratique, notamment la réalisation de revues de littérature, semble associée à cette confiance.

Sources d'information : L'information interne émerge comme la source principale pour la majorité des répondants. Les résultats du sondage montrent l'importance qu'il convient d'accorder à la diversité des sources d'information, essentielle dans la routine de travail du fonctionnaire.

Connaissance des revues systématiques : Malgré l'importance reconnue des revues systématiques, une faible familiarité avec cette méthode est constatée. Une avenue pourrait être de promouvoir la diffusion de résumés structurés de ces revues pour faciliter leur accès, notamment auprès du personnel d'encadrement.

Méthodes d'acquisition de l'information : La demande interne et les recherches sur le web dominent les méthodes d'acquisition d'information. Cela souligne l'importance de réfléchir aux meilleurs moyens pour assurer un accès optimal à des périodiques spécialisés de haute qualité, notamment aux contenus scientifiques payants.

Relations avec le milieu universitaire et réseautage : Une proximité notable entre les fonctionnaires et les chercheurs du milieu universitaire est observée. Sur une période de cinq ans, la majorité des répondants ont eu des interactions avec ce

milieu dans le cadre de leur activité professionnelle. Les colloques scientifiques sont fortement valorisés pour le partage des connaissances. Une réflexion pourrait être entreprise sur les moyens les mieux adaptés pour renforcer les liens entre le monde académique et le secteur public.

Besoins en formation : Les répondants expriment une diversité de préférences en matière de formation, avec une priorité accordée à la recherche documentaire et à l'évaluation de la qualité de l'information.

Intégration de l'information scientifique : La majorité des répondants jouent un rôle actif dans la rédaction de recommandations. Bien qu'ils reconnaissent la valeur des informations scientifiques, des défis subsistent quant à leur intégration finale dans les politiques publiques. Une réflexion pourrait être engagée afin de déterminer les milieux où cette intégration serait la plus pertinente, considérant que l'information scientifique n'est pas toujours utile à la réalisation des tâches réalisées par un fonctionnaire.

Effet de la pandémie : Malgré la pandémie de Covid-19, les pratiques relatives à l'information scientifique sont restées relativement stables selon la majorité des répondants.

Limites du sondage : Certaines limites, notamment le biais dû à l'échantillonnage volontaire et la sous-représentation de certains ministères comme le MSSS, doivent être prises en compte lors de l'interprétation des résultats.

Introduction

L'interface entre la science et l'administration publique est essentielle, particulièrement dans un cadre gouvernemental où une décision peut influencer profondément la vie des citoyens. Ce rapport dévoile une analyse détaillée sur la manière dont les analystes, conseillers, scientifiques et cadres de ministères québécois appréhendent et exploitent l'information scientifique.

Initiée par les Fonds de recherche du Québec, cette étude cherche à décrire la place des connaissances scientifiques dans les ministères québécois. Des recherches analogues ont été effectuées (Landry, Lamari, et Amara 2003 ; Ouimet et coll. 2010 ; Rigaud et Lamari 2014), offrant ainsi une perspective sur l'évolution des perceptions avec le temps.

La nécessité d'incorporer les avancées scientifiques dans la préparation des décisions politico-administratives au Québec s'intensifie. Ceci est illustré par l'instauration du Forum Sciences et politiques du Québec et s'ancre dans la fondation du nouveau Réseau francophone international en conseil scientifique, hébergé à l'Université Laval. Nous aspirons à ce que ce rapport mette en lumière les interactions actuelles et constitue un pilier pour les discussions futures, renforçant ainsi le lien entre science et politiques publiques au Québec.

Ce rapport offre une analyse approfondie de l'utilisation de l'information scientifique dans certains ministères québécois. À la suite de cette introduction, la partie « Méthodologie » décrit en détail la démarche adoptée pour cette étude, allant de la définition de la population cible à la méthodologie de collecte et d'analyse des données, tout en mettant en lumière les éventuelles limites méthodologiques. La section « Résultats du sondage » donne un aperçu des profils socioprofessionnels des participants, de leur perception et utilisation de l'information scientifique, ainsi que des moyens qu'ils privilégient pour y accéder. Nous explorons aussi les interactions des répondants avec le milieu universitaire, leur intérêt pour des formations et des opportunités de réseautage, et comment ils intègrent les données scientifiques dans leurs recommandations. Nous examinons également les répercussions perçues de la pandémie de Covid-19 sur la mobilisation de l'information scientifique. La dernière section, « Conclusions et discussion », récapitule les principaux constats et offre une perspective sur leur portée et leur signification.

Méthodologie

Définition de la population d'étude

L'administration du sondage a permis la collecte de 2816 réponses complètes issues des 23 ministères et de 31 corps d'emploi. Afin de se conformer aux directives des FRQ visant à réduire le risque d'identification des participants, la population étudiée dans ce rapport a été réduite, selon les paramètres suivants.

Seulement neuf catégories professionnelles ont été conservées pour leur pertinence par rapport à l'objectif principal de l'étude ou pour protéger l'anonymat des répondants. Ces catégories ont été consolidées en trois groupes distincts, présentés dans le tableau 1 : les analystes et conseillers, les scientifiques (professions principalement reliées à des compétences en sciences de la nature et du génie) et les cadres. Des catégories de postes liées à des professions reliées à des compétences en sciences de la santé ou statistiques ont été exclues en raison d'un faible effectif, augmentant ainsi le risque d'identification de certains participants.

Puis, certains ministères dont la participation a été plus faible dans les catégories d'emploi ciblées ont été exclus de l'analyse (voir tableau I), et les questions ouvertes ne sont pas analysées dans le présent rapport.

Conception et validation du questionnaire

Le questionnaire s'inspire d'études antérieures (Ouimet et coll., 2010 ; Lamari et Rigaud, 2013). Il a été élaboré par une équipe des Fonds de recherche du Québec en collaboration avec des universitaires experts du sujet, et ce, en plusieurs étapes.

Outre les questions socioprofessionnelles et démographiques, le questionnaire aborde les thématiques suivantes :

- la compétence des répondants à comprendre et utiliser l'information scientifique ;
- la connaissance et l'utilisation des revues systématiques de littérature ;
- la définition d'une information scientifique ;
- les relations professionnelles avec des professeurs d'université ou chercheurs ;
- l'importance de diverses sources d'information pour leurs fonctions ;

- les méthodes employées pour accéder à l'information scientifique ;
- la perception des formations et réseautages les plus efficaces pour renforcer l'utilisation de l'information scientifique ;
- l'impact de la crise de la Covid-19 sur l'utilisation de l'information scientifique.

Le questionnaire a été prétesté avec quatre employés issus de trois organisations publiques différentes, puis ajusté pour optimiser sa clarté et sa facilité d'utilisation pour le public cible.

Tableau 1 : Catégories d'employés et ministères retenus pour les analyses

Catégorie d'employé
<i>Analyste ou conseiller</i>
105 — Agente ou agent de recherche et de planification socio-économique
108 — Analyste de l'informatique et des procédés administratifs
133 — Conseillère ou conseiller en affaires internationales
Scientifique
106 — Agronome
113 — Biologiste
119 — Ingénieure forestière ou ingénieur forestier
124 — Spécialiste en sciences physiques
186 — Ingénieure ou ingénieur
Personnel d'encadrement
630 — Personnel d'encadrement
Ministère
Affaires municipales et habitation
Agriculture, Pêcheries et Alimentation
Culture et Communications
Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Famille
Forêts, Faune et Parcs
Immigration, Francisation et Intégration
Sécurité publique
Tourisme
Transports
Travail, Emploi et Solidarité sociale
Économie et Innovation
Éducation
Énergie et Ressources naturelles

Procédure d'échantillonnage

Pour garantir la généralisation des résultats de leur étude, Ouimet et coll. (2010 : 438) ont adopté un échantillonnage aléatoire stratifié par ministère. Cependant, pour le sondage actuel, l'échantillonnage probabiliste n'était pas envisageable en raison des restrictions d'accès aux données confidentielles des employés du Gouvernement du Québec. Nous avons donc opté pour un échantillonnage volontaire. L'échantillon final pour les analyses présentées dans ce rapport comprend 2237 répondants.

Méthode de collecte des données

Les données du sondage ont été recueillies sur la plateforme LimeSurvey, hébergée par les Fonds de recherche du Québec. Le bureau du scientifique en chef du Québec a envoyé une lettre aux 22 sous-ministres des ministères actifs et au secrétaire général, le 20 juillet 2022, afin que leurs équipes diffusent le questionnaire dans leur ministère. Le questionnaire est resté ouvert pendant neuf semaines, jusqu'au 23 septembre 2022. Comme la participation à ce sondage a été réalisée sur une base volontaire, il n'est pas possible de calculer un taux de réponse.

Traitement et analyse des données

Les données ont été traitées à l'aide du logiciel R, en utilisant la suite RStudio. Pour garantir la confidentialité, le jeu de données excluait les noms et coordonnées des répondants. De plus, les réponses aux questions ouvertes ont été retirées avant de transmettre les données à l'équipe chargée des analyses.

En tenant compte des objectifs de l'étude et de la nature transversale du sondage, la majorité des analyses sont descriptives. Cependant, certaines analyses croisées bivariées ont été effectuées, et les résultats du test d'association du Khi-carré sont inclus.

Compte tenu de la nature transversale des données, de l'utilisation d'une méthode d'échantillonnage non probabiliste et de l'incapacité à pondérer le jeu de données de manière optimale, il n'est pas recommandé de réaliser des analyses statistiques plus élaborées à visée causale.

Limites de la méthodologie

Le sondage présente deux limites principales. La première est liée à l'utilisation de l'échantillonnage fondé sur le volontariat, limitant la généralisation des résultats à toute la population visée. L'absence d'échantillonnage stratifié par ministère empêche également la comparaison des réponses entre ces différentes entités. Bien qu'une pondération des données aurait pu réduire ce biais, il n'était pas possible d'obtenir toutes les informations nécessaires pour créer une variable de pondération optimale.

La seconde contrainte concerne la participation limitée de certains ministères clés, comme le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), où seulement cinq analystes ou conseillers ont participé. Cela a conduit à l'exclusion de ce ministère des analyses pour garantir la confidentialité. Il est donc essentiel que le lecteur résiste à la tentation de généraliser les résultats présentés dans le rapport à l'ensemble des ministères québécois et de la population cible.

Résultats du sondage

La présentation des résultats du sondage est structurée selon une séquence logique des thèmes évoqués, débutant par les caractéristiques socioprofessionnelles de l'échantillon.

Caractéristiques socioprofessionnelles des répondants

La tranche d'âge la plus courante parmi les participants est celle des 40 à 49 ans, représentant 41,7 % de l'échantillon ; elle est suivie par les 30 à 39 ans à 25,3 % (voir tableau 2). En termes de fonctions au sein du Gouvernement du Québec, 46,3 % des participants sont analystes ou conseillers, 38,1 % relèvent d'une profession qualifiée de « scientifique » pour ce rapport (tels qu'agronome, ingénieur, etc.), et 15,6 % sont des cadres. Concernant l'ancienneté dans leur poste actuel, 43,3 % y sont depuis 1 à 5 ans, 16,5 % depuis 5 à 10 ans, et 40,2 % y sont depuis plus de 10 ans. Sur le plan académique, 38,9 % ont un diplôme universitaire de premier cycle, 29,1 % un diplôme de 2e ou 3e cycle avec une spécialisation en recherche, 14,2 % un 2e ou 3e cycle professionnel, et 4 % un diplôme préuniversitaire. À noter que 13 % des participants ont mentionné posséder plusieurs diplômes.

La figure 1 illustre les principales activités professionnelles menées par les répondants au cours des 24 derniers mois. En tête de liste, l'application ou la mise en œuvre de nouvelles politiques, programmes ou mesures est l'activité la plus

courante, avec 25,4 % des répondants l'ayant pratiquée. Viennent ensuite la conception (14,9 %) et la planification de la mise en œuvre (14,2 %) de nouvelles politiques, programmes ou mesures gouvernementales, ainsi que la production et l'analyse de données statistiques (14 %). L'évaluation des politiques, programmes et mesures a été effectuée par 10,3 % des participants, tandis que la réalisation de revues de littérature concerne seulement 5,8 % d'entre eux. Par ailleurs, 15,5 % des répondants ont mentionné s'être adonnés à d'autres activités non listées.

Tableau 2 : Caractéristiques socioprofessionnelles des répondants

Âge	Nb	%
Moins de 30 ans	117	5,23 %
30 à 39 ans	567	25,35 %
40 à 49 ans	932	41,66 %
50 à 54 ans	312	13,95 %
Plus de 54 ans	309	13,81 %
Total	2237	100,00 %
Type d'emploi	Nb	%
Analyste ou conseiller	1036	46,31 %
Scientifique	852	38,09 %
Encadrement	349	15,60 %
Total	2237	100,00 %
Année(s) dans le corps d'emploi	Nb	%
1 à 5 ans	968	43,27 %
5 à 10 ans	369	16,50 %
Plus de 10 ans	900	40,23 %
Total	2237	100,00 %
Type de formation	Nb	%
Préuniversitaire	106	4,05 %
1 ^{er} cycle	871	38,94 %
2 ^e - 3 ^e cycle — Professionnel	317	14,17 %
2 ^e - 3 ^e cycle — Recherche	652	29,15 %
Plus d'un type	291	13,01 %
Total	2237	100,00 %

La figure 2 illustre la distribution des participants selon leur ministère d'affiliation. Les ministères les plus représentés en termes de participants sont ceux des Transports (17 %), de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (14 %) ainsi que de la Forêt, de la Faune et des Parcs (13,8 %).

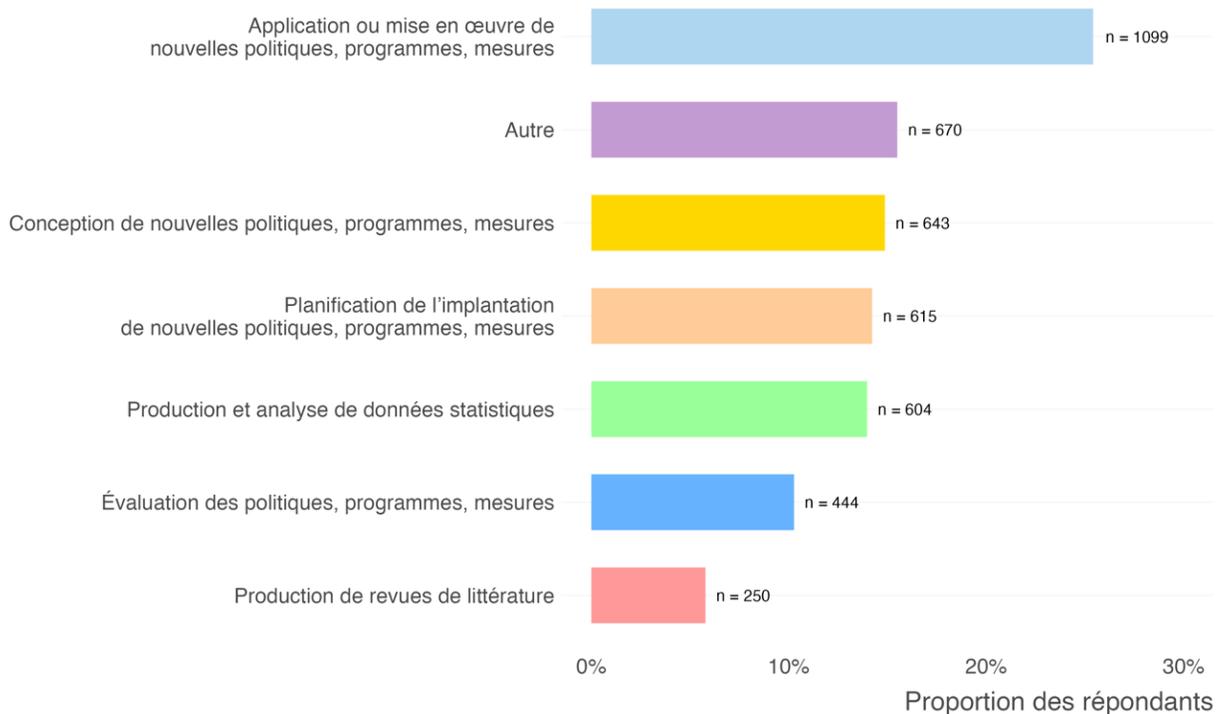


Figure 1 : Activités correspondant le plus à l'activité professionnelle des 24 derniers mois

Définition de l'information scientifique

Lorsque les fonctionnaires sont incités à se référer à des contenus scientifiques, il est crucial qu'ils puissent les identifier clairement. La figure 3 illustre, en bleu, le pourcentage de participants considérant chacune des sources énumérées comme scientifique. Comme attendu, considérant la mention explicite du terme « scientifique », une grande majorité a correctement perçu les articles soumis à une révision par les pairs comme scientifiques. L'essai ou l'ouvrage rédigé par un chercheur arrive en deuxième position des sources les plus souvent identifiées comme scientifiques. Il est à noter qu'un essai est un texte argumentatif et ne correspond pas à la définition d'un document scientifique au sens strict de la science empirique ou théorique. Les termes « chercheur » et « chercheuses » pourraient en partie expliquer la tendance des répondants à qualifier cette source de scientifique.

Ministères

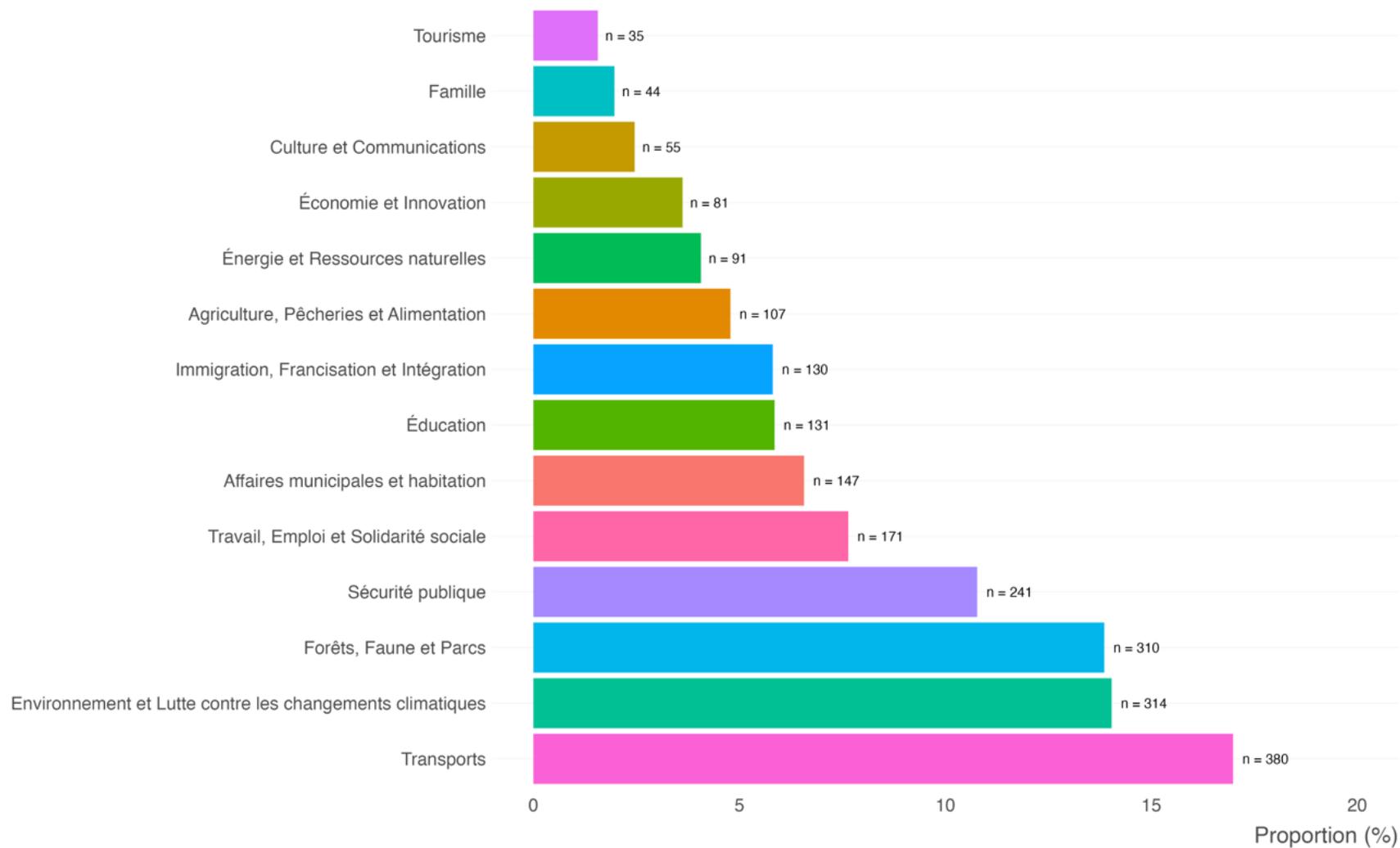


Figure 2 : Répartition des répondants par ministère

Type d'information

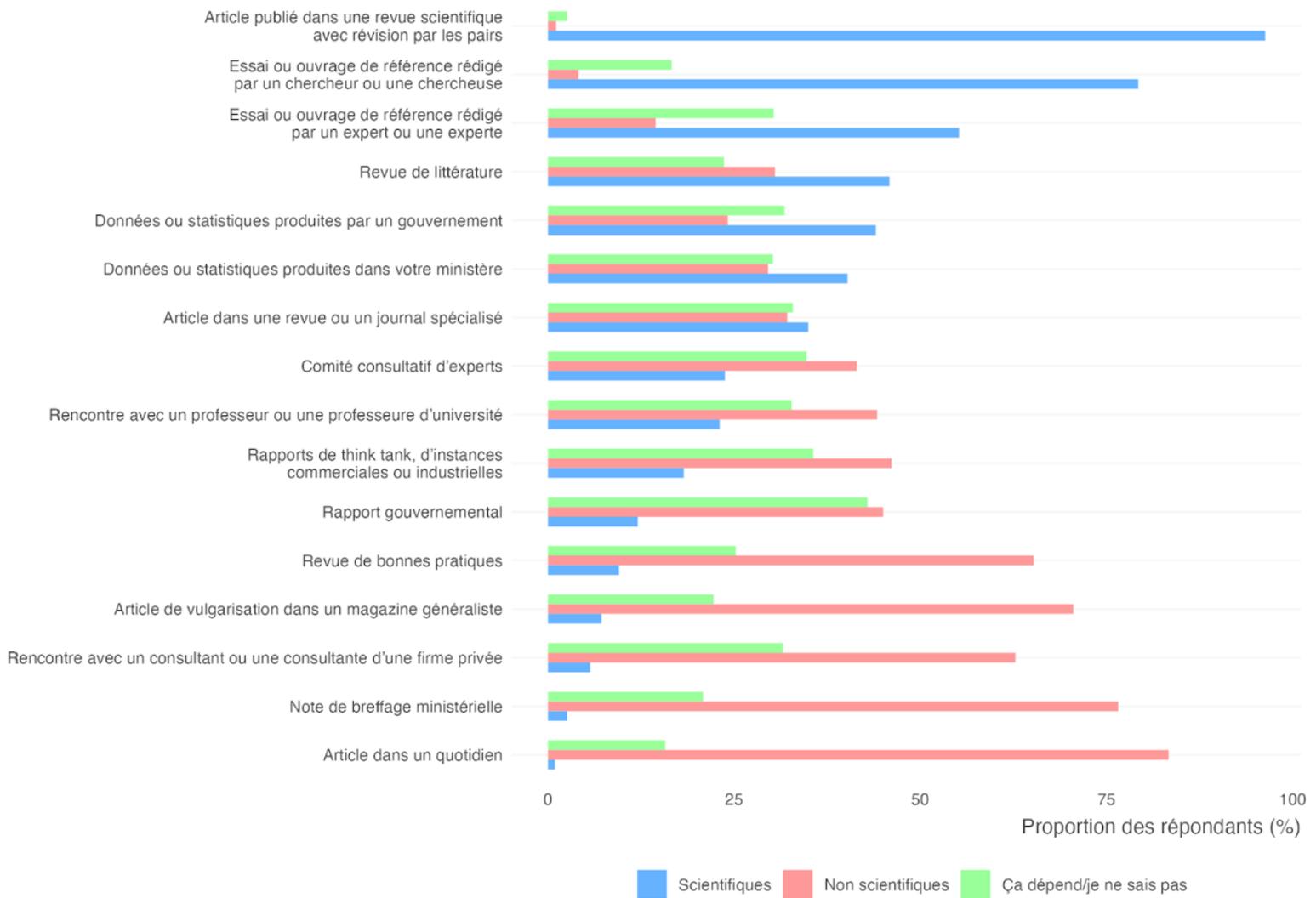


Figure 3 : Classement de sources d'information selon leur caractère scientifique perçu

Concernant les sources le plus fréquemment jugées non scientifiques, on retrouve, par ordre décroissant, l'article dans un quotidien, la note de breffage ministérielle, la consultation avec un expert d'une entreprise privée, l'article de vulgarisation dans un magazine généraliste et la revue de bonnes pratiques.

Certaines sources d'information suscitent des interrogations parmi les répondants, qui ont souvent opté pour la réponse « ne sais pas/ça dépend ». C'est notamment le cas des rapports gouvernementaux et des rapports émanant de groupes de réflexion (« think tanks »), d'entités commerciales ou industrielles.

Dans l'ensemble, les participants ont su identifier les sources à caractère scientifique. Ils reconnaissent cependant que la nature scientifique d'une publication peut varier selon le contexte. Par exemple, une note de breffage ou un article de presse pourrait à l'occasion intégrer de l'information scientifique.

Compétence déclarée des répondants pour comprendre et utiliser l'information scientifique

Cette section présente les réponses des participants concernant leur compétence autoévaluée pour comprendre et utiliser des informations scientifiques dans le cadre de leurs fonctions. Une grande majorité, soit près de 90 % des répondants, estime être compétente dans ce domaine : 60,1 % se considèrent comme « assez compétents » et 27,2 % comme « très compétents ». Seuls 11,8 % se jugent « peu compétents » et une infime proportion, 0,9 %, se voit « pas du tout compétente » (voir figure 4).

La figure 5 met en évidence une distinction intéressante : les répondants identifiés comme « scientifiques » sont proportionnellement plus nombreux à se déclarer « très compétents » pour comprendre et utiliser l'information scientifique, comparativement aux analystes, conseillers et cadres. Cette différence est statistiquement significative ($\chi^2 = 118,22$, $p < 0,001$).

La figure 6 révèle une autre tendance intéressante : une majorité des répondants ayant réalisé des revues de littérature s'estime très compétente en matière de compréhension et d'utilisation de l'information scientifique. Plus précisément, 55,1 % de ces individus se sont autoévalués comme étant très compétents dans ce domaine, un taux nettement supérieur par rapport aux autres activités professionnelles énumérées. Cette donnée suggère que l'expérience en matière de revues de littérature est associée à la confiance des individus quant à leur aptitude à appréhender l'information scientifique.

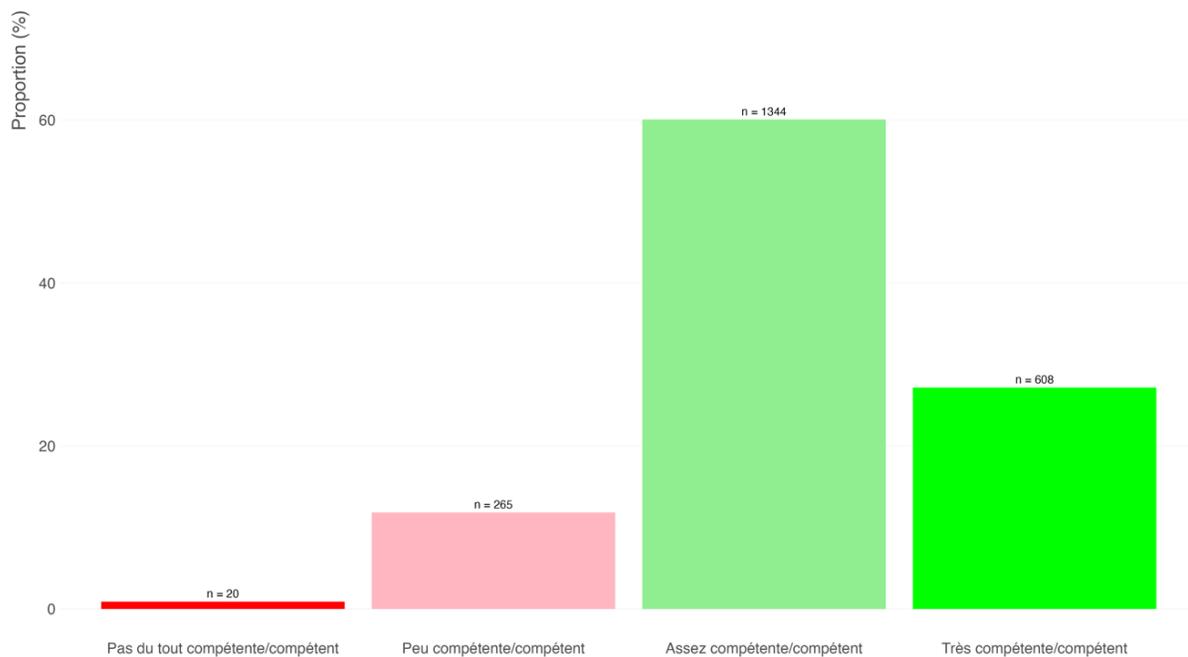


Figure 4 : Compétence auto-déclarée pour comprendre et utiliser l'information scientifique

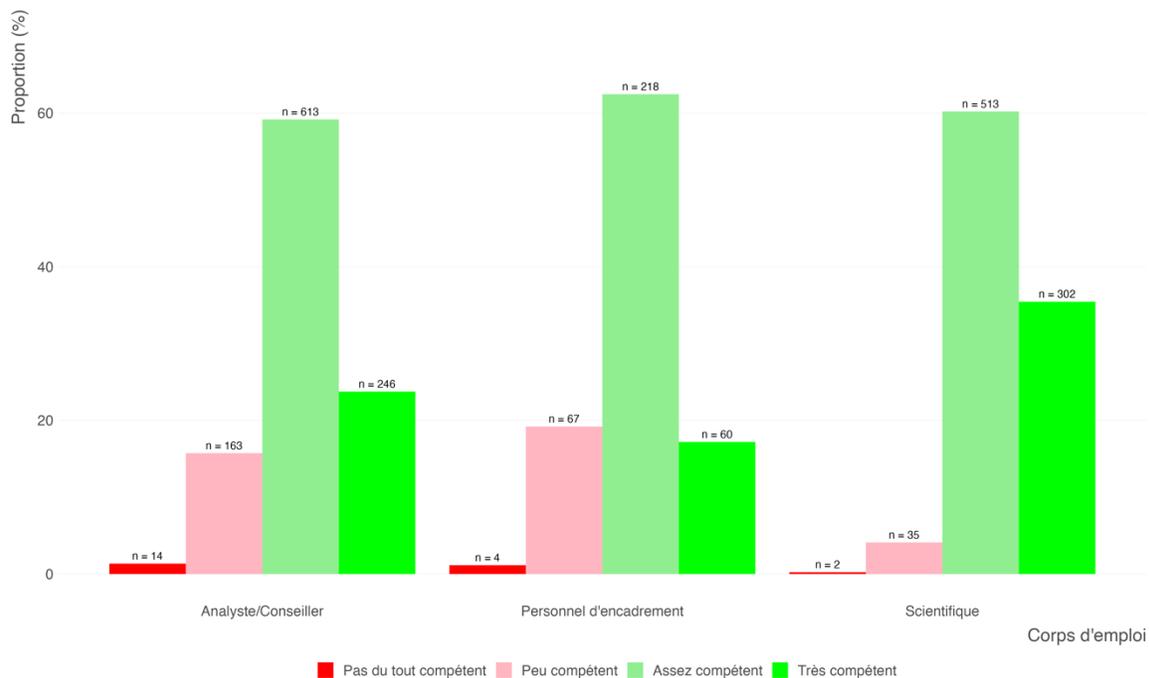


Figure 5 : Répartition du niveau de compétence auto-déclaré selon le type d'emploi

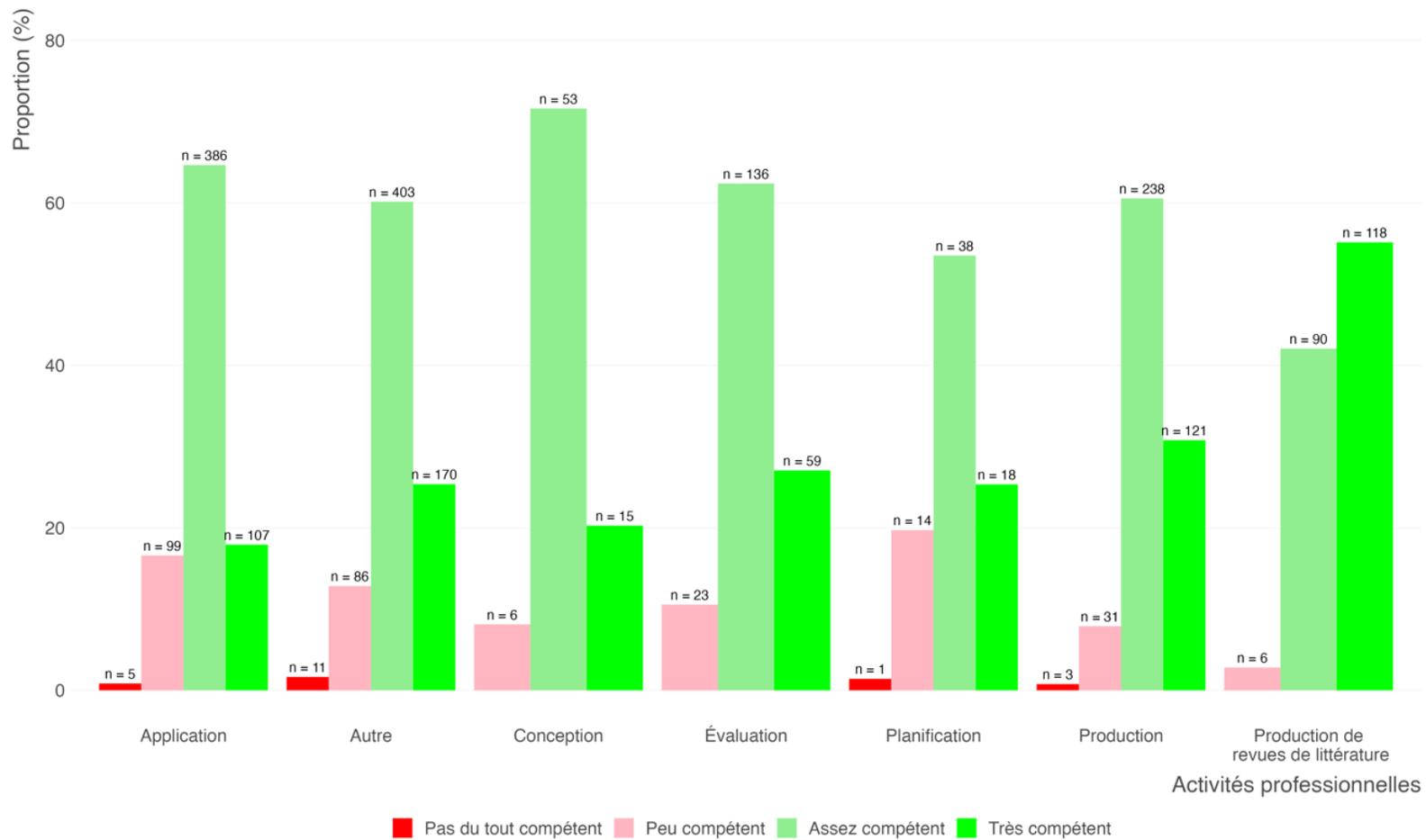


Figure 6 : Répartition du niveau de compétence auto-déclaré selon les activités professionnelles réalisées dans les 24 derniers mois

Sources privilégiées d'information

Dans une liste proposée, on a demandé aux répondants de classer les cinq sources d'information les plus importantes pour accomplir leurs fonctions sur les 24 derniers mois. Les répondants pouvaient classer plus de cinq sources au besoin. La figure 7 montre, pour chaque source, combien de personnes l'ont placée en 1re, 2e, 3e, 4e ou 5e position. Regardons d'abord les sources qui reviennent le plus parmi les cinq premières positions. L'organisme (ou le ministère) du répondant est cité dans les cinq premières positions par 96,2 % des participants. De plus, pour 72 % d'entre eux, il s'agit de la source d'information la plus importante.

Les autres organismes québécois arrivent en deuxième position parmi les sources d'information les plus fréquemment citées dans le top 5 des répondants. Plus précisément, 78,5 % d'entre eux ont inclus cette source dans leur top 5. Cependant, seuls 4,5 % la considèrent comme la source la plus importante pour leur travail au cours des deux dernières années.

Le milieu de la recherche universitaire arrive en troisième position des sources les plus fréquemment citées dans le top 5, avec 68,4 % des répondants l'ayant sélectionné. De plus, un quart des répondants (25,7 %) considère cette source comme étant la plus importante pour leurs fonctions des deux dernières années, un pourcentage nettement supérieur à celui des autres organismes québécois.

Les autres gouvernements canadiens se classent en quatrième position parmi les sources le plus souvent citées dans le top 5. En effet, 65,5 % des répondants les ont inclus dans leur sélection. Cependant, une petite fraction, soit seulement 2,4 %, la considère comme la source la plus importante pour leur travail des deux dernières années.

Les gouvernements étrangers et organisations internationales (36,4 %), suivis des médias (31,3 %) et du personnel des firmes privées (26,4 %), se classent respectivement en cinquième, sixième et septième positions parmi les sources les plus fréquemment citées dans le top 5 des répondants. Cependant, parmi ceux qui les ont incluses dans leur top 5, peu les considèrent comme étant la source la plus importante : 4 % pour les gouvernements étrangers et organisations internationales, 5 % pour les médias et 2,7 % pour le personnel des firmes privées.

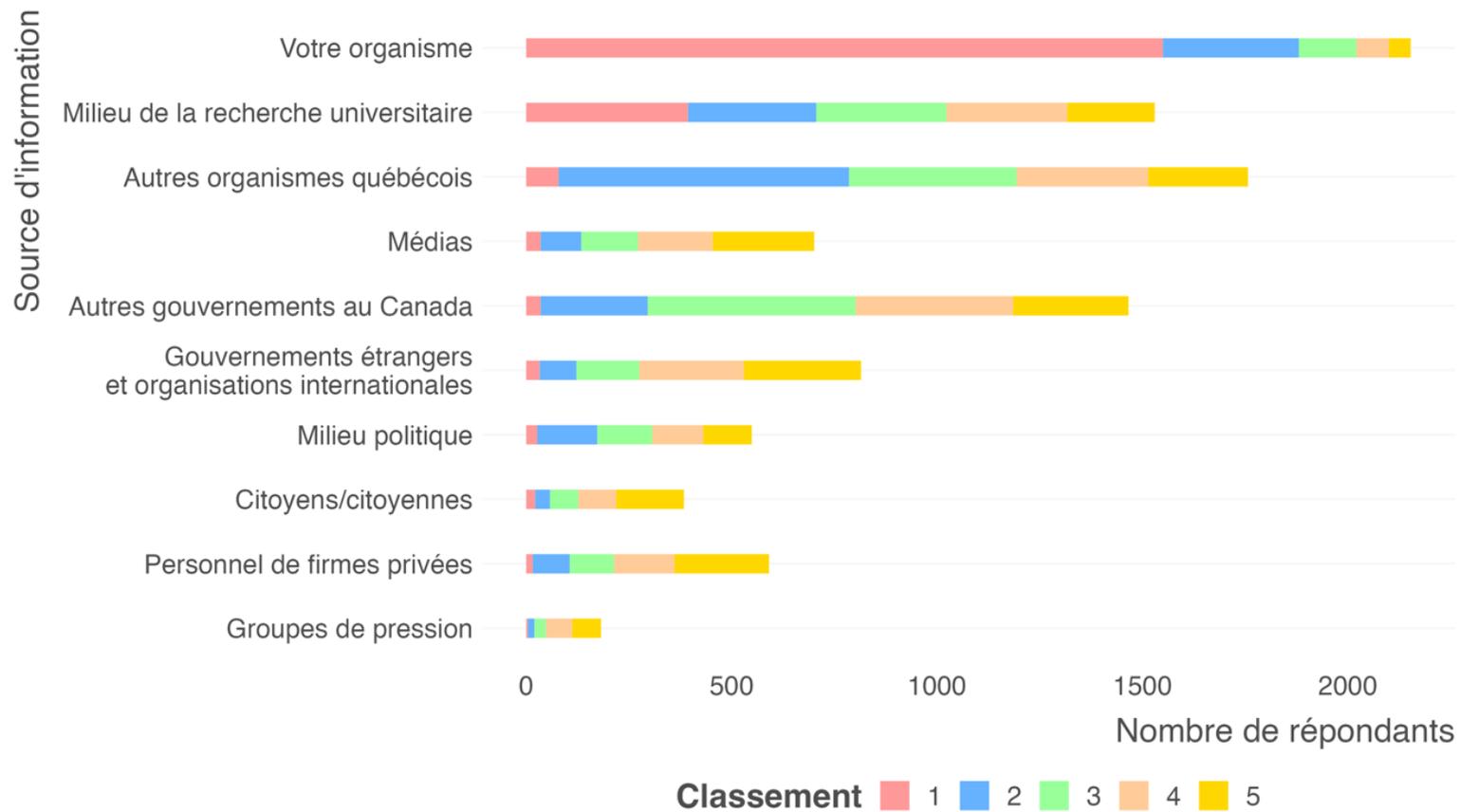


Figure 7 : Importance des sources d'information dans l'accomplissement des fonctions au cours des 24 derniers mois

Enfin, le milieu politique (24,5 %), les citoyens (17,2 %) et les groupes de pression (8,1 %) arrivent aux trois dernières positions des sources le plus souvent mentionnées dans le top 5 des répondants. Parmi les répondants qui les ont citées, une faible proportion les voit comme la source la plus importante : 4,9 % pour le milieu politique, 5,7 % pour les citoyens et 2,2 % pour les groupes de pression.

Connaissance et utilisation des revues systématiques

La revue systématique de littérature s'est imposée au fil du temps comme la méthode de synthèse des connaissances la plus prisée par les experts internationaux en matière de transfert de connaissances scientifiques vers les décideurs publics (Bécharde et al., 2022 ; Bédard & Ouimet, 2017 ; Lavis, Posada, Haines, & Osei, 2004 ; Marquez et al., 2018 ; Ouimet, Jette, Fonda, Jacob, & Bédard, 2017 ; Tricco et al., 2016). Selon plusieurs experts du milieu universitaire et d'autres milieux (comme le suggère The Homeless Hub (2013)), la revue systématique occuperait la première place dans la hiérarchie des preuves scientifiques. Elle se différencie des autres méthodes de synthèse des connaissances scientifiques (comme la revue de littérature traditionnelle ou la revue de la portée) grâce à son approche méthodique et complète dans l'analyse des informations disponibles sur un sujet donné. De surcroît, cette forme de synthèse inclut souvent une évaluation de l'incertitude associée aux données recueillies, même si cela n'est pas toujours le cas.

Dans le sondage, les répondants ont été interrogés sur leur familiarité avec la revue systématique, en précisant qu'il s'agit d'une méthode distincte de la revue de littérature classique. Le terme « systematic review » était mentionné entre parenthèses, étant donné que l'anglais est souvent la langue de référence dans les sciences. Les options de réponse étaient « oui », « non » ou « ne sais pas ». Ceux qui connaissaient la méthode étaient ensuite invités à préciser s'ils avaient lu une revue systématique, en totalité ou en partie, dans le cadre de leur travail au gouvernement du Québec au cours des deux dernières années. Là encore, les options étaient « oui », « non » ou « ne sais pas ».

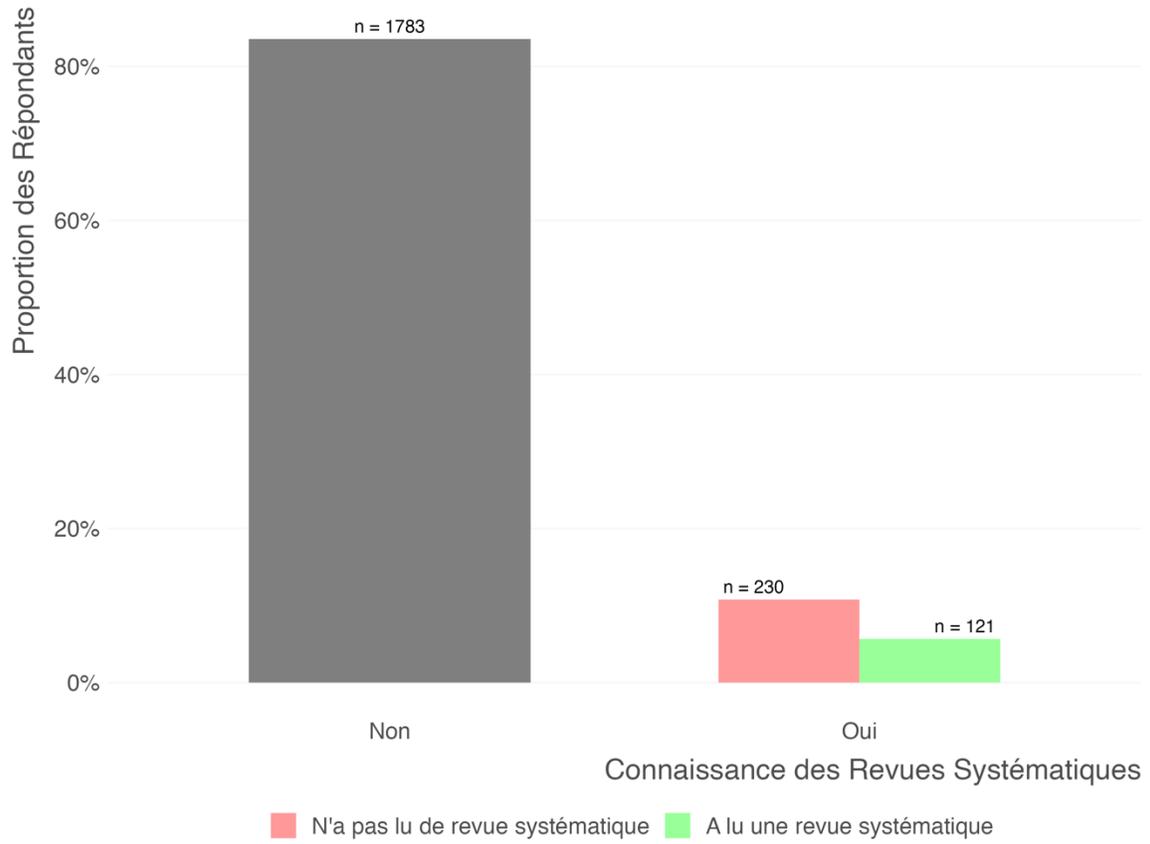


Figure 8 : Connaissance et utilisation de la revue systématique dans les deux dernières années

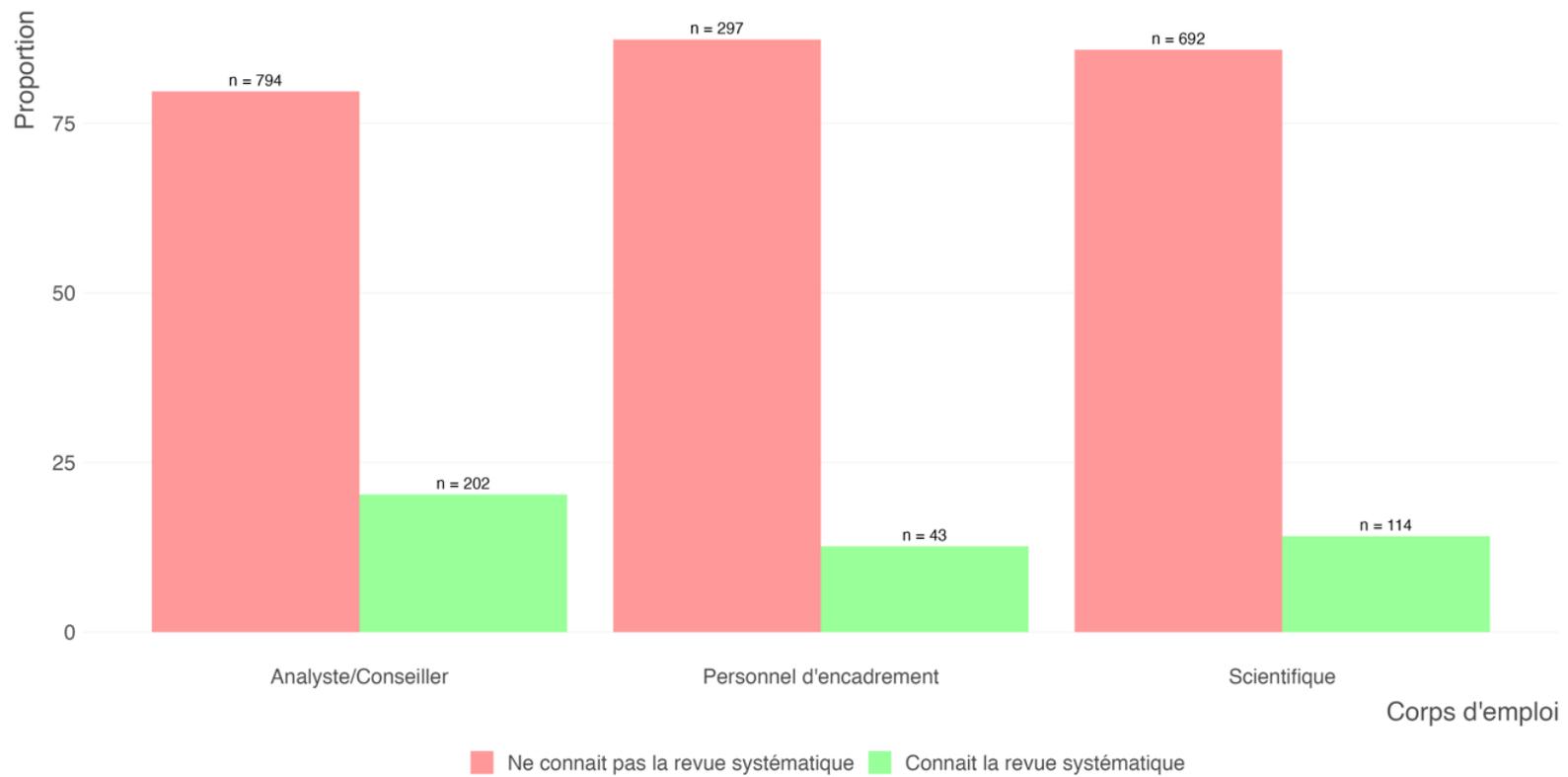


Figure 9 : Connaissance de la revue systématique selon le type d'emploi

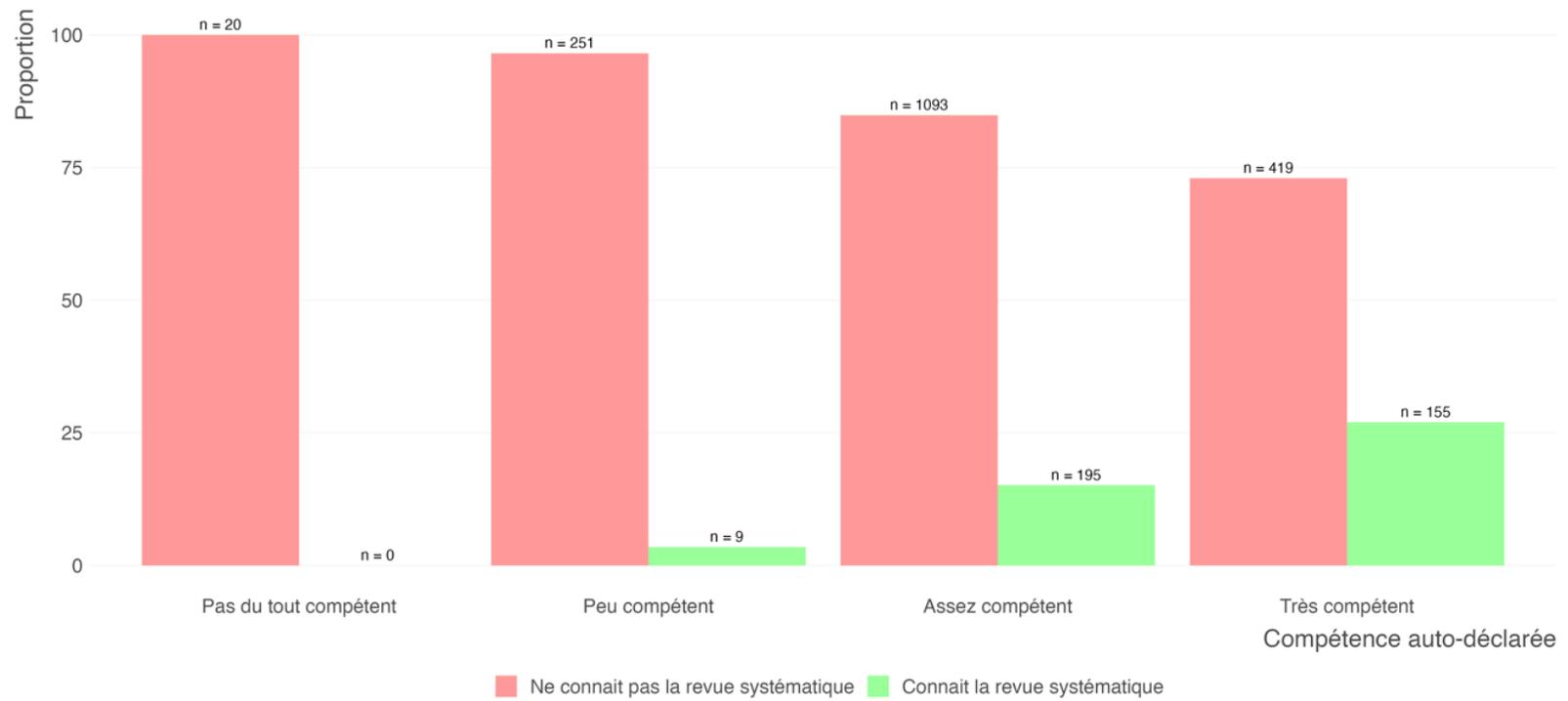


Figure 10 : Connaissance de la revue systématique selon la compétence auto-déclarée en compréhension et utilisation de l'information scientifique

Dans l'ensemble, une faible proportion des répondants (seulement 5,7 %) mentionne avoir consulté, que ce soit en totalité ou en partie, une revue systématique au cours des deux dernières années (voir figure 8). De plus, on remarque que seulement 16,4 % des répondants déclarent connaître ce type de synthèse de connaissances. C'est bien moins que le taux de 42,2 % observé dans un sondage à échantillon probabiliste mené en 2008 auprès des ministères québécois (Bédard & Ouimet, 2017). Toutefois, cette différence mérite d'être nuancée. En effet, le sondage de 2008 visait spécifiquement les analystes et conseillers, excluant ainsi les cadres et le personnel à titre scientifique. Pour preuve, la figure 9 montre que 20,3 % des analystes ou conseillers de notre échantillon actuel affirment connaître ce type de synthèse de connaissances, contre seulement 14,1 % du personnel scientifique et 12,6 % des cadres ($\chi^2 = 16,93$, $p < 0,001$). Par ailleurs, il est notable qu'une association marquée se dessine entre la compétence autoévaluée en matière de compréhension et d'utilisation de l'information scientifique et la familiarité avec la revue systématique. La figure 10 met en lumière cette association, qui est statistiquement significative ($\chi^2 = 82,58$, $p < 0,001$).

Méthodes d'accès à l'information scientifique

Les répondants ont été invités à classer au moins cinq méthodes d'accès à l'information scientifique qu'ils utilisent le plus souvent dans le cadre de leur travail. Les demandes internes au ministère (71,6 %), les recherches sur le web (68,4 %) et la participation à un colloque ou une conférence (56,2 %) figurent parmi les trois méthodes les plus fréquemment citées dans le top 5 des répondants. Elles sont suivies de près par les demandes adressées à un autre ministère ou à une organisation publique ou parapublique québécoise (52,6 %) et par les recherches dans une base de données de publications scientifiques (50,6 %). Ensuite, on retrouve l'utilisation des services des bibliothèques gouvernementales (37,6 %), la consultation d'ouvrages de référence (35 %) et la participation à des comités consultatifs d'experts (34 %). Les méthodes d'accès à l'information scientifique les moins citées dans le top 5 des répondants sont : la collaboration ou le contrat de recherche avec le milieu universitaire (27,3 %), la consultation de revues ou journaux spécialisés (24 %), la lecture de publications scientifiques soumises à un comité de lecture (21,2 %), les rencontres avec un professeur ou une professeure d'université (15,4 %) et enfin, les rapports provenant de groupes de réflexion (think tanks) ou d'entités commerciales ou industrielles (6 %).

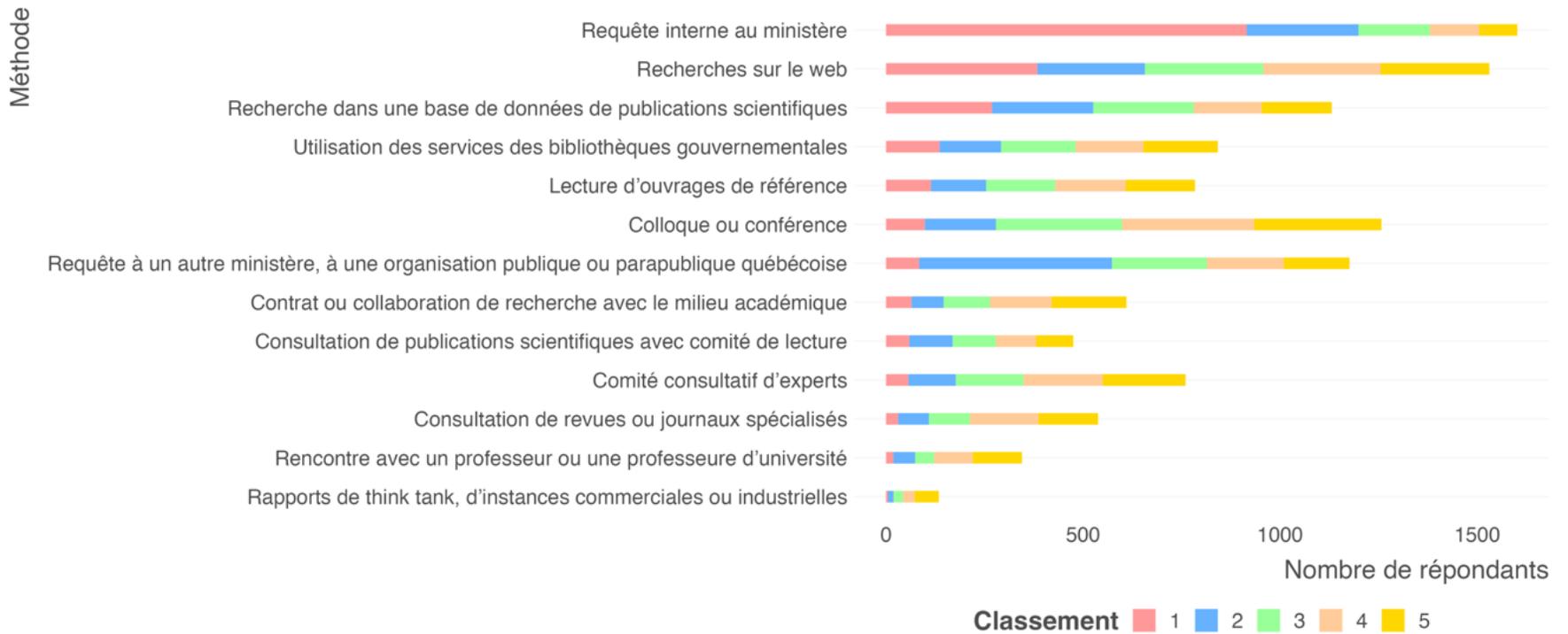


Figure 11 : Importance des méthodes d'accès à l'information scientifique dans l'accomplissement des fonctions

La demande interne au ministère est, de loin, la méthode la plus souvent placée en première position par les répondants (57,1 %). Elle est suivie des recherches sur le web (25,1 %) et de la consultation de bases de données de publications scientifiques (23,8 %).

Relations professionnelles avec le milieu académique

Un autre volet du sondage interrogeait les répondants sur leur initiative personnelle de contacter des professeurs d'université ou des chercheurs au cours des 24 derniers mois. À cette question, 40,2 % des participants ont répondu positivement (voir figure 12). Une question complémentaire leur demandait de préciser le nombre de professeurs ou de chercheurs avec lesquels ils avaient échangé sur une plus longue période, c'est-à-dire au cours des cinq dernières années. Les données correspondantes sont présentées à la figure 13. Des 2237 répondants, 60,4 % ont mentionné avoir eu des interactions avec au moins un professeur d'université ou un chercheur : 44,3 % avec 1 à 5 d'entre eux, 8,6 % avec 6 à 10, et 7,4 % avec plus de 11.

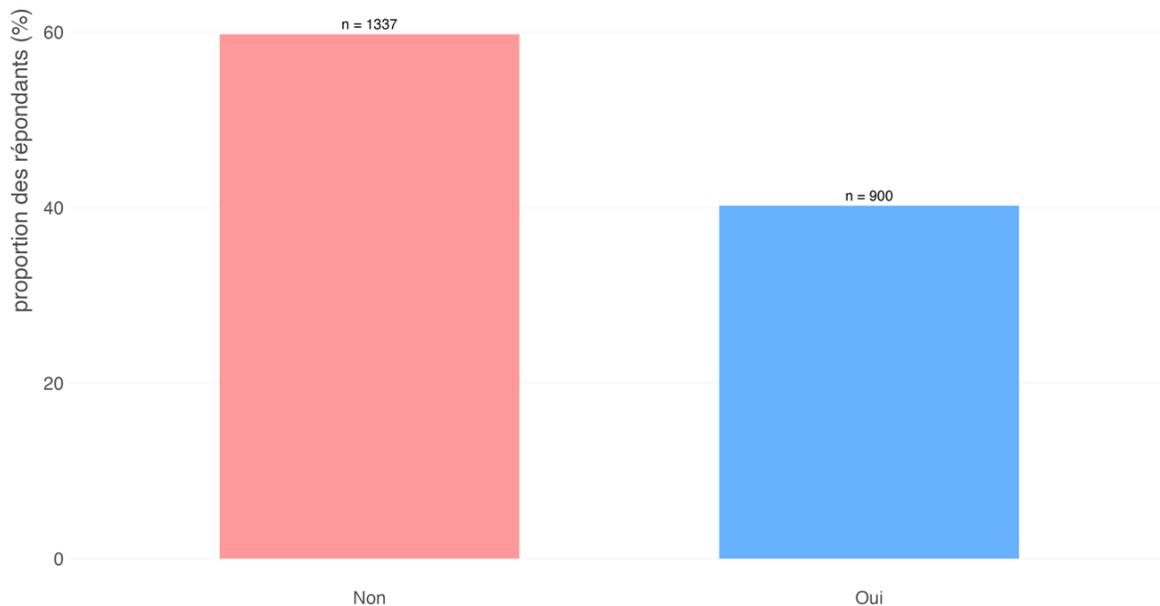


Figure 12 : Prise de contact avec des professeurs d'université ou des chercheurs dans le cadre des fonctions des 24 derniers mois

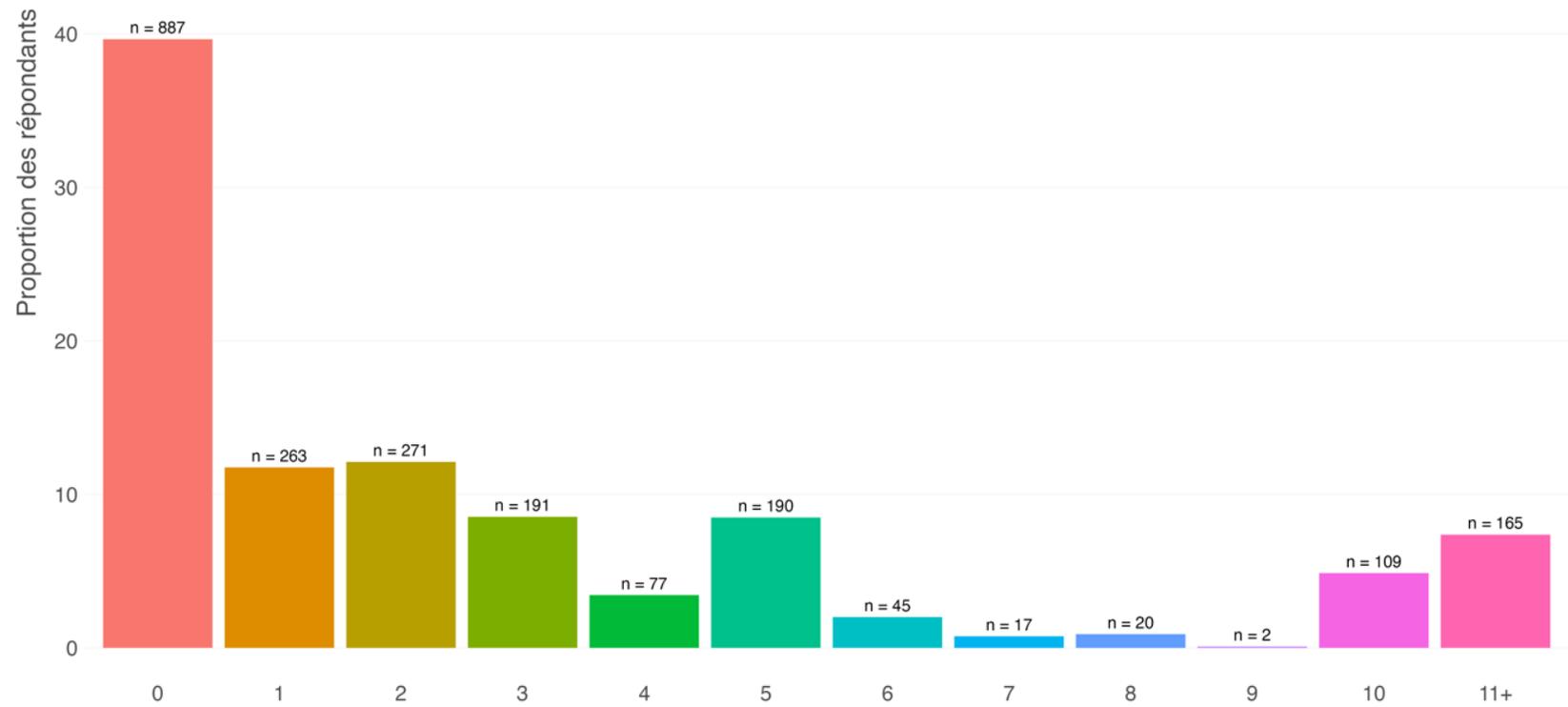


Figure 13 : Nombre de professeurs d’université ou de chercheurs distincts avec lesquels le répondant a interagi au cours de ses fonctions des 5 dernières années

Utilité perçue d'accès à de la formation et à des occasions de réseautage

Le sondage incluait plusieurs questions sur la perception des répondants vis-à-vis de leurs besoins en formation et de l'utilité des moyens de réseautage. Les résultats relatifs à ces questions sont détaillés dans cette section. En ce qui concerne le type de formation favorisé, 38,2 % des répondants optent pour la formation en ligne synchrone. Les formations en présentiel et en ligne asynchrone sont privilégiées respectivement par 31,4 % et 30,4 % des participants.

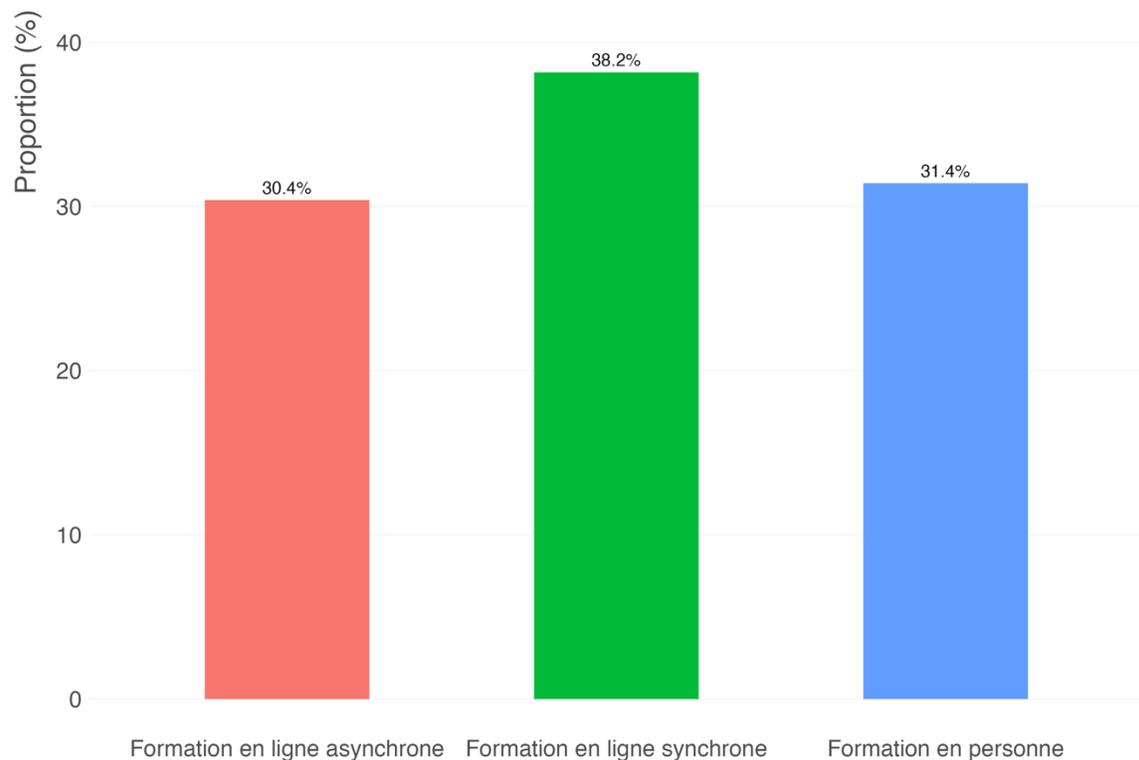


Figure 14 : Type de formation privilégié par les répondants

Les répondants ont été invités à classer six sujets de formation en fonction de leur utilité pour une utilisation optimale de l'information scientifique dans leur travail. En tête de liste, avec 36,2 % des votes au premier rang, se trouve le thème de l'accès à l'information scientifique et de la recherche documentaire (voir figure 15). En deuxième position, les outils d'évaluation de la qualité de l'information scientifique ont été classés au premier rang par 17,6 % des participants. Le traitement et l'analyse de données quantitatives se placent en troisième position, avec 16,4 % des répondants plaçant ce sujet de formation en tête.

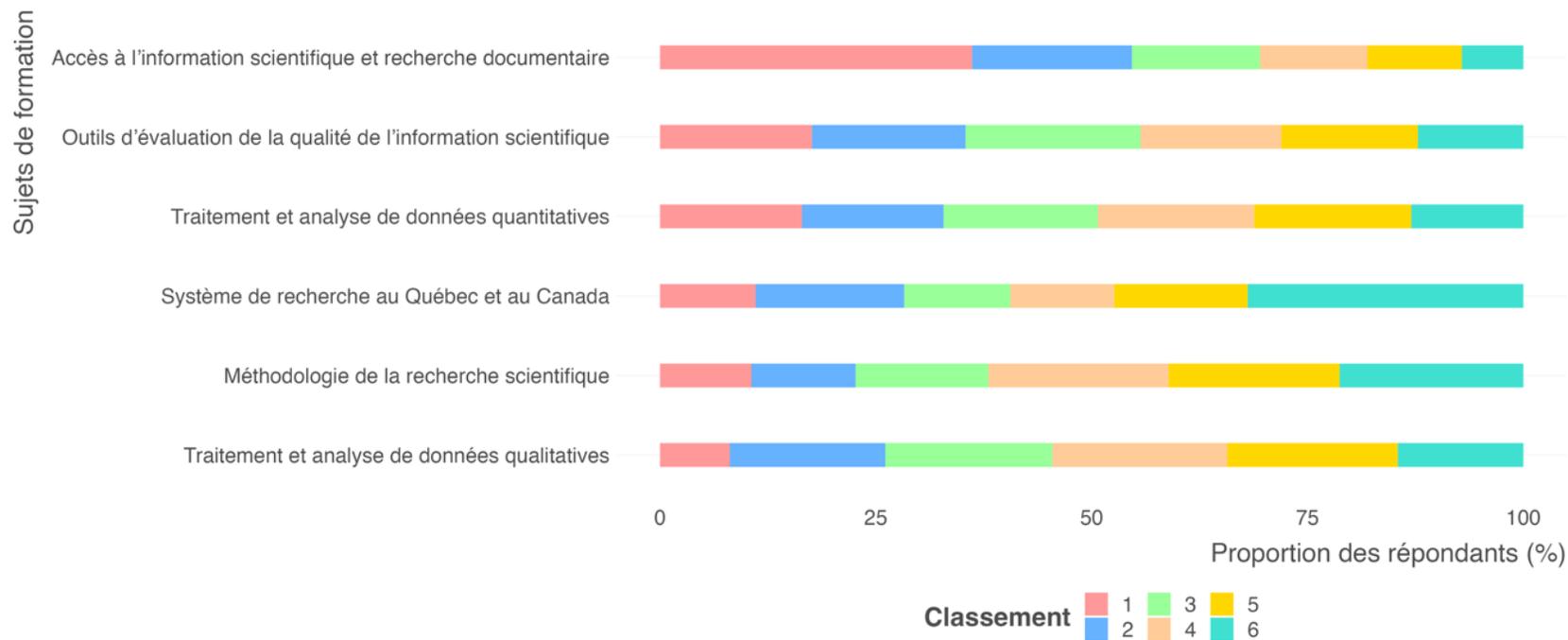


Figure 15 : Classement de sujets de formation en fonction de leur utilité pour utiliser de manière plus efficace les informations scientifiques au travail

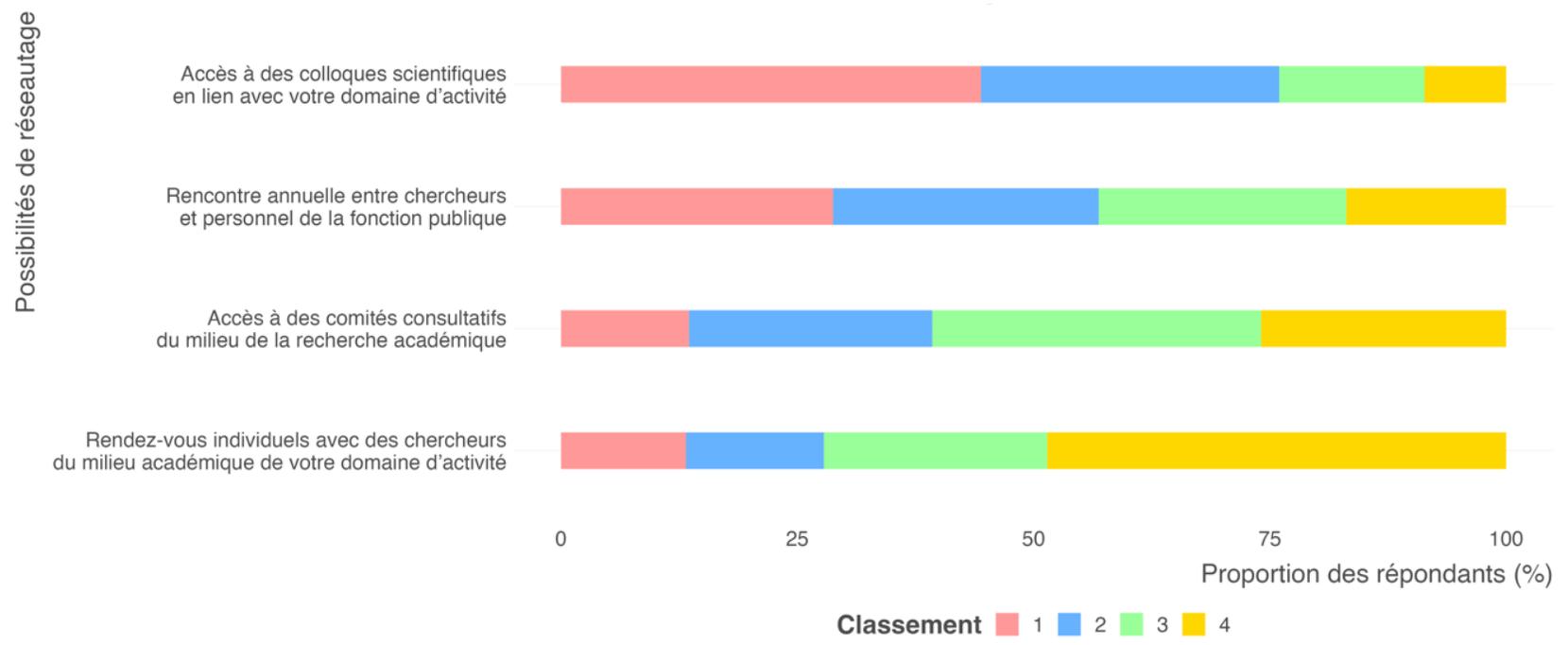


Figure 16 : Classement de possibilités de réseautage en fonction de leur utilité pour utiliser de manière plus efficace les informations scientifiques au travail

Les systèmes de recherche au Québec et au Canada (11,1 %) et la méthodologie de la recherche scientifique (10,6 %) arrivent respectivement en quatrième et cinquième positions. Enfin, le traitement et l'analyse de données qualitatives, avec 8,1 % des votes, sont le sujet le moins souvent placé en première position parmi les thèmes proposés.

Les répondants ont été sollicités pour classer quatre possibilités de réseautage selon leur pertinence pour optimiser l'utilisation de l'information scientifique dans leur travail. En première position, avec 44,4 % des choix au premier rang, se trouve l'accès à des colloques scientifiques en rapport avec le domaine d'activité du répondant (figure 16). Ensuite, 28,8 % des participants ont placé la rencontre annuelle entre chercheurs et personnel de la fonction publique en tête. La participation à des comités consultatifs d'experts du milieu académique arrive en troisième position, choisie par 13,5 % des répondants comme meilleure option de réseautage. Enfin, les entretiens individuels avec des chercheurs spécialisés dans le domaine d'activité du répondant sont classés au premier rang par 13,2 % des participants.

Intégration d'informations scientifiques dans des documents contenant des recommandations

Les répondants ont répondu à une question visant à vérifier s'ils avaient rédigé, au cours des deux dernières années, un ou plusieurs documents contenant des recommandations pour la modification, l'évaluation ou la mise en place de politiques, programmes, stratégies ou plans d'action. La plupart d'entre eux, soit 61,1 %, ont confirmé avoir élaboré de tels documents (voir figure 17).

Les répondants ont été invités à exprimer leur niveau d'accord, sur une échelle allant de « tout à fait en désaccord » à « tout à fait en accord », concernant plusieurs affirmations relatives à l'influence, la considération et l'utilisation de l'information scientifique dans la formulation de recommandations.

L'énoncé recueillant le plus grand accord est : « Les informations scientifiques ont influencé les recommandations contenues dans les documents que j'ai rédigés », avec 54,6 % des répondants se disant « tout à fait d'accord ». Il est suivi de près par : « Les informations scientifiques ont été comprises et prises en compte par les membres de mon unité administrative », où 37,6 % des participants se sont déclarés « tout à fait d'accord ». Les affirmations suivantes ont reçu des proportions moindres de réponses « tout à fait d'accord » : « La qualité des

informations scientifiques utilisées a été discutée au sein de mon unité administrative ou avec les destinataires des documents » (25,5 %), « Les informations scientifiques ont été comprises et prises en compte par les destinataires des documents » (20,3 %) et « Les informations scientifiques ont été intégrées dans les politiques, programmes et mesures adoptées en fin de processus » (18,2 %).

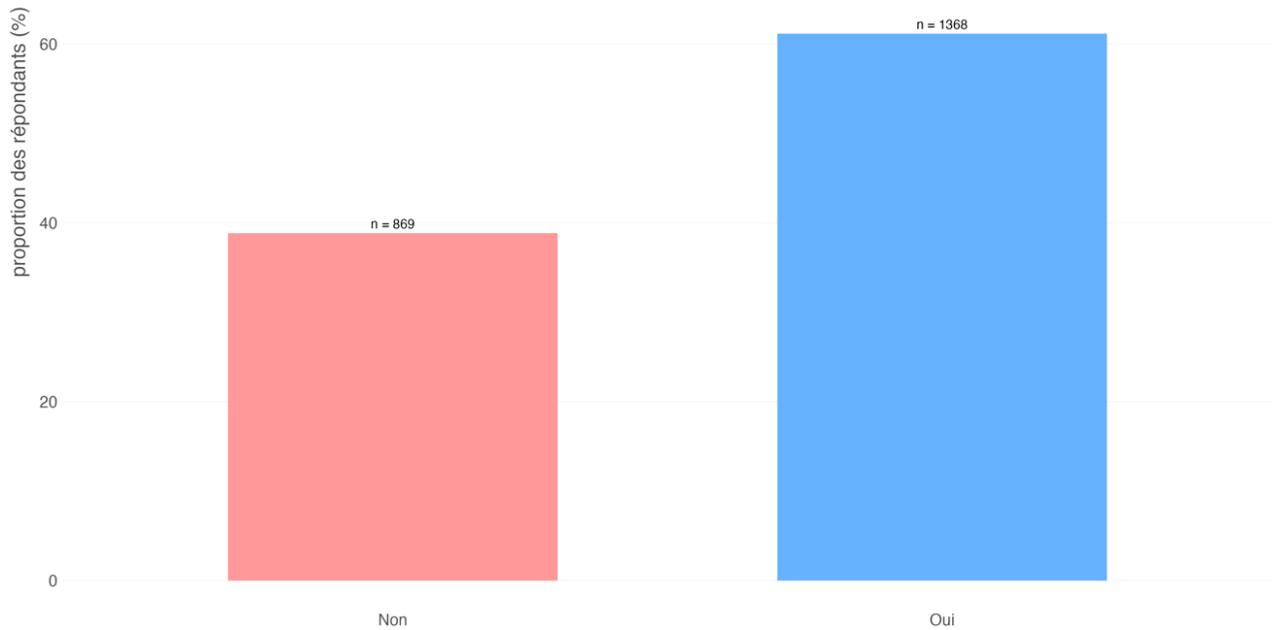


Figure 17 : Rédaction de documents comportant des recommandations

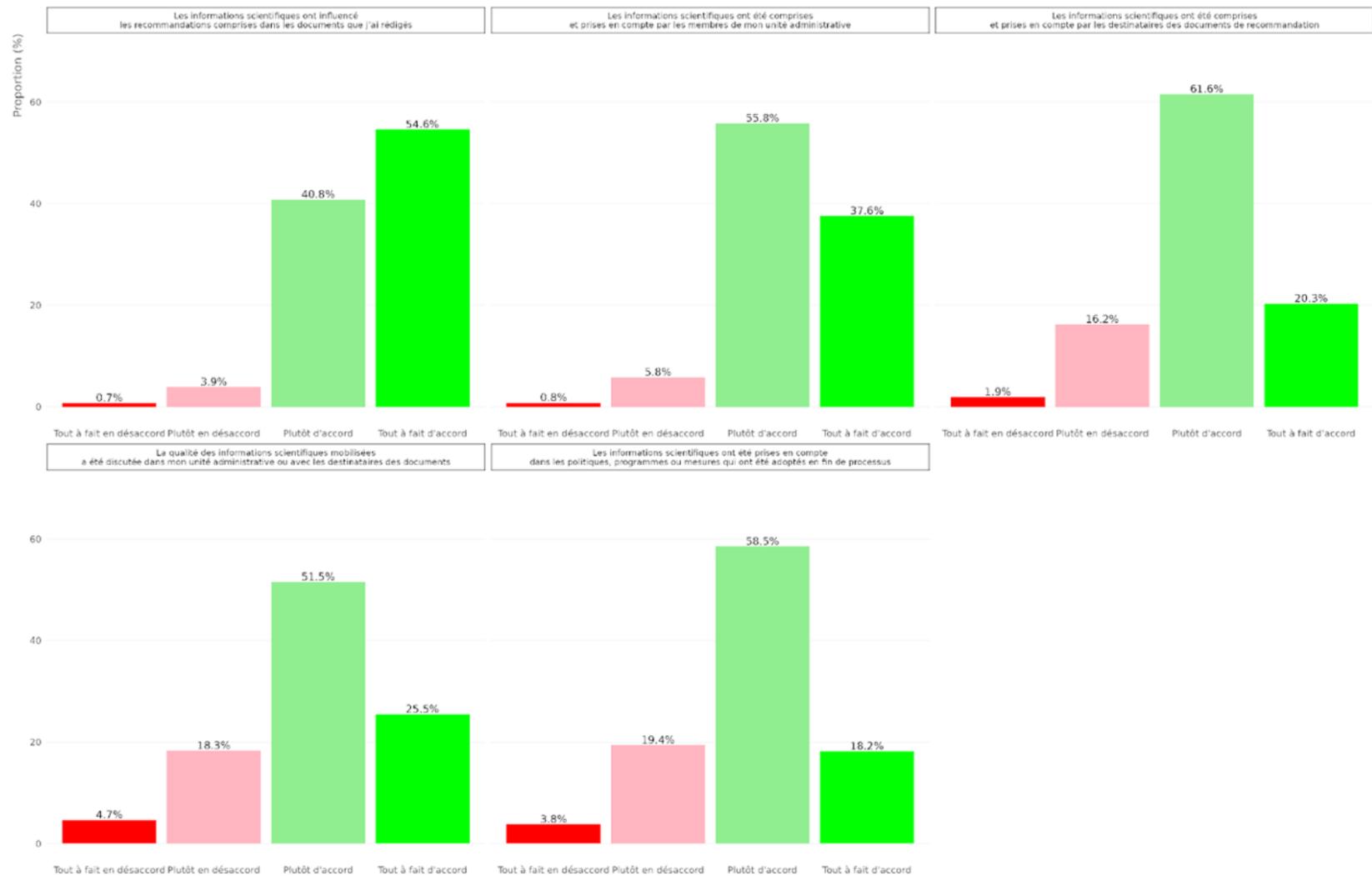


Figure 18 : Influence, prise en compte et compréhension de l'information scientifique intégrée aux documents comprenant des recommandations

Effets perçus de la Covid-19 sur l'utilisation de l'information scientifique

Les répondants ont exprimé leur niveau d'accord concernant plusieurs effets potentiels de la pandémie de Covid-19 sur la mobilisation de l'information scientifique. La question posée était : « Alors que le Gouvernement du Québec faisait face à la pandémie de Covid-19, quel est votre niveau d'accord avec les affirmations suivantes ? ». Les affirmations étaient les suivantes :

- On m'a demandé de produire davantage de documents de recommandation sur les politiques, programmes ou mesures.
- Les cadres et décideurs au-dessus de moi prennent davantage en compte les informations scientifiques dans leur prise de décision.
- J'ai interagi plus souvent avec des chercheurs ou des professeurs d'université.
- J'ai consulté davantage d'informations scientifiques dans le cadre de mon travail.
- Les informations scientifiques mobilisées dans mon unité administrative sont de meilleure qualité.
- Mes recommandations ont intégré davantage d'informations scientifiques.
- Les membres de mon unité administrative sont plus sensibles à la mobilisation d'informations scientifiques dans la réalisation de leur mandat.
- Davantage de ressources sont consacrées à la mobilisation de connaissances scientifiques.

Selon les données de la figure 19, la majorité des répondants indique que la pandémie n'a pas modifié significativement leurs habitudes en matière d'utilisation et de consultation de l'information scientifique. Cela ne signifie pas qu'ils ont consulté moins de données scientifiques pendant la pandémie, mais plutôt qu'ils n'ont pas ressenti d'augmentation notable de cette consultation par rapport à la période avant la pandémie.

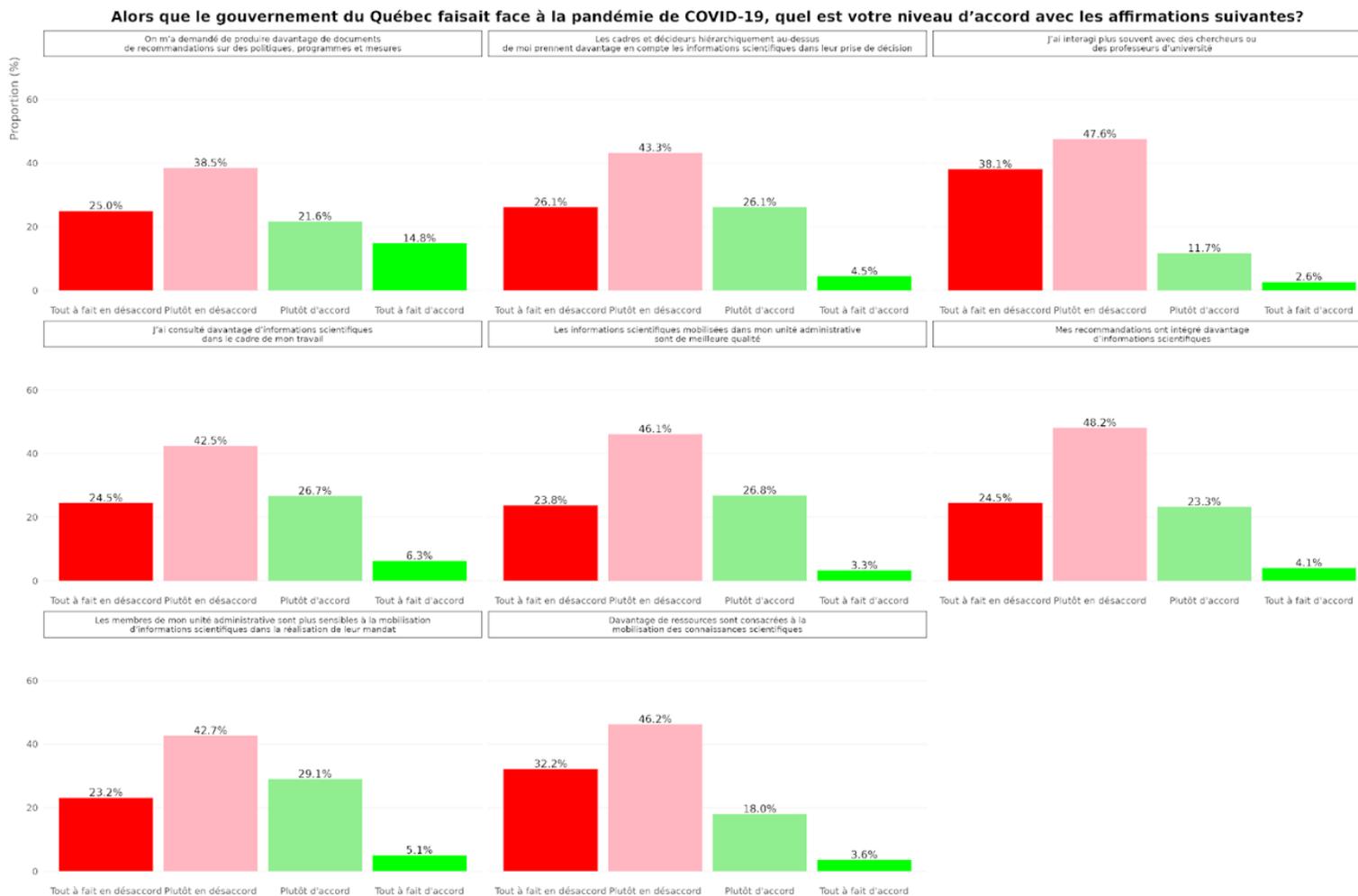


Figure 19 : Effets perçus de la Covid-19 sur la mobilisation de l'information scientifique

Conclusions et discussion

L'objectif de ce sondage était d'analyser comment certaines catégories de fonctionnaires de ministères québécois exploitent, appréhendent et valorisent l'information scientifique dans le cadre de leurs fonctions. Plusieurs tendances et perceptions notables émergent des résultats.

Principaux constats

Capacité à distinguer les sources à caractère scientifique des autres types de contenu

La capacité de distinguer les sources à caractère scientifique des autres types de contenus est une compétence essentielle pour les fonctionnaires, en particulier lorsqu'ils sont amenés à élaborer des politiques ou à prodiguer des conseils à des décideurs basés sur des preuves scientifiques. Les résultats du sondage montrent que, dans l'ensemble, les participants sont capables de reconnaître les sources traditionnellement considérées comme scientifiques.

En effet, la reconnaissance des articles soumis à une révision par les pairs comme étant des sources scientifiques est rassurante et indique une certaine familiarité avec les normes de la recherche scientifique. Cependant, la perception de certains contenus, tels que les essais rédigés par des chercheurs, comme étant scientifiques, suggère une certaine confusion. Si les essais peuvent bien sûr contenir des éléments basés sur la recherche académique, leur nature argumentative ne les classe pas nécessairement dans la catégorie des documents scientifiques fondés sur des preuves empiriques. Il pourrait être opportun de sensibiliser les fonctionnaires à distinguer entre différents types de contenus du milieu de la recherche académique et à l'importance d'examiner la base empirique de ces informations.

Les réponses relatives aux rapports gouvernementaux et aux rapports émanant de groupes de réflexion (« think tanks ») indiquent une certaine ambivalence. Ces sources peuvent en effet varier en termes de rigueur et de contenu. Il pourrait être important de s'assurer que le personnel concerné soit en mesure d'évaluer la méthodologie et la fiabilité des rapports et des études, quelle que soit leur source. Par ailleurs, le fait que les participants reconnaissent que la nature scientifique d'une publication peut varier selon le contexte démontre une compréhension nuancée des sources d'information.

En bref, le sondage permet de souligner l'importance de la formation continue et de la sensibilisation en matière de discernement des sources scientifiques. Si de nombreux participants sont capables d'identifier correctement les sources scientifiques traditionnelles, certaines zones d'ombre subsistent. Une formation ciblée sur l'évaluation de la qualité scientifique, la reconnaissance des biais potentiels et la capacité à discerner les nuances selon le contexte pourrait permettre de renforcer la capacité de certains fonctionnaires à utiliser de façon optimale l'information scientifique dans leur travail.

Habilité auto-déclarée en compréhension et utilisation de l'information scientifique

La capacité à interpréter et à mobiliser de manière efficiente l'information scientifique revêt une importance capitale, en particulier au sein des instances ministérielles. Bien que cette observation puisse être influencée par un biais de désirabilité sociale, il est notable que la majorité des répondants expriment une compétence affirmée dans ce secteur. Cette maîtrise dans le traitement de l'information scientifique est indispensable pour garantir l'excellence des recommandations scientifiques émises au sein des ministères.

L'association entre la réalisation de revues de littérature et une confiance accrue dans la compétence à comprendre et utiliser l'information scientifique est également notable. La revue de littérature est un processus qui nécessite une analyse critique, une synthèse et une évaluation de vastes quantités d'informations. Cela suggère que l'expérience pratique pourrait jouer un rôle dans le développement de la confiance en matière de compétences à comprendre et utiliser l'information scientifique.

L'importance relative des sources d'information

Les résultats du sondage montrent clairement l'importance accordée à l'information interne, avec une grande majorité des répondants classant leur propre ministère parmi leurs cinq principales sources d'information. De plus, cette source est considérée comme la plus importante source d'information par une proportion considérable de répondants. Cette tendance confirme les constatations des études précédentes qui mettent en avant la préférence pour l'information provenant directement de l'organisation plutôt que de sources extérieures (Rich, 1991). La nature même des responsabilités quotidiennes de la fonction publique pourrait expliquer cette situation. En effet, indépendamment de sa spécialité ou de sa juridiction, un fonctionnaire doit fréquemment s'appuyer sur une panoplie d'informations internes pour réaliser ses tâches. Celles-ci englobent les procédures

et protocoles internes, les informations financières, les mémos et notes de service, ainsi que les communications internes, illustrant ainsi la diversité des ressources essentielles à sa routine de travail.

Bien que l'information interne soit prépondérante, la variété des sources d'information que les répondants considèrent comme pertinentes est notable. Cela montre la multiplicité des sources d'information qui sont susceptibles d'influencer le processus décisionnel. À cet effet, les ministères pourraient bénéficier de formations ou d'ateliers pour aider le personnel à naviguer efficacement dans le vaste paysage de l'information et à intégrer diverses sources d'information dans leur travail.

La connaissance des revues systématiques

La revue systématique, en tant que méthode rigoureuse et exhaustive de synthèse des connaissances, pourrait jouer un rôle primordial dans le transfert de connaissances scientifiques vers les décideurs publics (Bédard et Ouimet 2017 ; Tricco et coll. 2016 ; Lavis et coll. 2004 ; Bécharde et coll. 2022). Bien que sa réputation soit reconnue par la communauté des experts sur le transfert et l'utilisation des connaissances, il est préoccupant de constater que la familiarité avec cette approche reste relativement faible au sein de l'échantillon sondé. Seulement 16,4 % des répondants déclarent connaître cette méthode, et une proportion encore plus faible (5,7 %) indique avoir consulté une revue systématique. Ces chiffres apparaissent en contraste par rapport à l'importance accordée à la revue systématique dans le discours sur les données probantes et les niveaux de preuve scientifique.

La comparaison avec les résultats d'un sondage antérieur réalisé en 2008, où le taux de familiarité était de 42,2 %, suggère une diminution de la connaissance de cette méthode au fil du temps. Cependant, il convient de noter que le sondage de 2008 ciblait un public spécifique (analystes et conseillers) (Ouimet et al., 2010), ce qui pourrait expliquer en partie cette différence, car le présent sondage montre que les analystes et conseillers, qui sont souvent en première ligne pour la consultation et la synthèse de données scientifiques, présentent un niveau de familiarité plus élevé avec la revue systématique par rapport aux cadres. Cette situation pourrait refléter la répartition des tâches entre les analystes et conseillers, d'une part, et le personnel d'encadrement, d'autre part. On attend généralement des analystes et conseillers qu'ils réalisent des synthèses en consultant des documents jugés pertinents. Une portion de ces contenus est ensuite intégrée dans des documents condensés destinés à la lecture des cadres. Or, les revues systématiques sont

fréquemment présentées sous la forme d'articles scientifiques ou de rapports détaillés que le personnel d'encadrement n'a pas toujours l'opportunité de consulter en intégralité. Une solution envisageable pour faciliter l'accès des cadres aux résultats de ces revues systématiques serait de promouvoir la diffusion de résumés structurés de celles-ci. Le format idéal de ces résumés pour les gestionnaires est à l'étude (Bécharde et al., 2022 ; Marquez et al., 2018 ; Tricco et al., 2016). De plus, il existe déjà des bases de données de résumés francophones de revues systématiques couvrant diverses thématiques, comme *Social Systems Evidence*, *Health Systems Evidence* et *Health Evidence*, répertoriées par le Réseau francophone international en conseil scientifique ([RFICS](#)).

Enfin, l'association observée entre la compétence autoévaluée en matière de compréhension et d'utilisation de l'information scientifique et la familiarité avec la revue systématique renforce l'idée que la revue systématique est perçue comme une méthode avancée et que ceux qui se sentent compétents dans le domaine sont plus susceptibles de la connaître.

Les méthodes d'acquisition de l'information scientifique

L'accès à l'information scientifique est fondamental pour soutenir des décisions éclairées par des preuves empiriques. De surcroît, des résultats probants démontrent l'efficacité de mesures mises en œuvre pour faciliter cet accès (Langer, Tripney, & Gough, 2016). Les résultats du sondage mettent en lumière les méthodes préférées des répondants pour accéder à cette information dans le cadre de leur travail. Il est notable que la demande interne au ministère soit la méthode dominante, avec une proportion importante de répondants (71,6 %) la classant parmi leurs cinq principales méthodes, et la majorité (57,1 %) la plaçant en première position. Cela suggère une forte pertinence des ressources internes du ministère et une confiance dans la valeur de l'expertise interne. Il est également possible que les procédures internes soient perçues comme plus disponibles, donc plus rapides ou efficaces pour obtenir des informations utiles au travail du fonctionnaire.

Les recherches sur le web arrivent en deuxième position, reflétant probablement la facilité d'accès et la rapidité de cette méthode. Il est essentiel de souligner que la recherche sur Internet pourrait impliquer l'exploration de bases de données scientifiques, telles que Google Scholar, ou l'accès aux ressources électroniques des bibliothèques. Par conséquent, l'importance croissante de l'Internet comme principal outil d'accès à l'information scientifique est naturellement anticipée.

Cependant, bien que le web soit une source riche en informations, il est essentiel de s'assurer de la fiabilité et de la qualité des données consultées.

À l'instar des universités, qui bénéficient généralement de licences étendues pour accéder à des périodiques spécialisés, les ministères québécois peuvent accéder à ces ressources grâce, notamment, à une entente avec la Bibliothèque Cécile-Rouleau (BCR), et aux services de prêts entre bibliothèques. Cependant, dans un contexte où les individus sont de plus en plus habitués à obtenir des informations rapidement, le délai associé à un prêt entre bibliothèques pourrait décourager certains utilisateurs. À l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle, la demande pour un accès presque immédiat à des informations est susceptible d'augmenter.

Les méthodes d'acquisition de l'information scientifique pourraient varier selon les préférences, les ressources et les contraintes des répondants. Il est essentiel de reconnaître la valeur des demandes internes et des ressources disponibles au sein du ministère tout en explorant des moyens d'améliorer l'accès à des bases de données bibliographiques de haute qualité. Les résultats de ce sondage pourront guider la réflexion sur les meilleures façons de renforcer les capacités d'accès à l'information scientifique, à la fois en optimisant les ressources internes et en explorant des collaborations avec des institutions universitaires ou d'autres organismes pour améliorer l'accès aux bases de données payantes.

Les relations professionnelles avec des chercheurs du milieu universitaire

Un autre aspect mis en lumière par ce sondage concerne la relation entre les fonctionnaires ministériels et le milieu académique. Il est intéressant de constater que près de la moitié des répondants (40,2 %) ont pris l'initiative de contacter un membre de la communauté de recherche ou du milieu académique au cours des deux dernières années. Cette donnée montre une certaine proximité entre ces deux univers, ce qui peut être bénéfique pour le partage des connaissances et la collaboration. Lorsqu'on examine les interactions sur une période plus longue, soit cinq ans, une majorité (60,4 %) des répondants indique avoir eu des échanges avec le milieu académique.

Les besoins exprimés en matière de formation

Concernant la formation, une pluralité de préférences se dégage. La formation en ligne synchrone semble être légèrement plus populaire, suivie de près par les formations en présentiel et en ligne asynchrone. Cette répartition pourrait refléter les avantages perçus de chaque mode de formation : flexibilité et interactivité pour

le synchrone, expérience humaine pour le présentiel, et autonomie pour l'asynchrone. Les thèmes de formation préférés des répondants mettent en avant l'importance de l'accès à l'information scientifique et de la recherche documentaire. Cette priorité reflète probablement l'importance croissante de la compétence informationnelle dans le monde professionnel d'aujourd'hui. Il est également notable que les outils d'évaluation de la qualité de l'information scientifique et le traitement des données quantitatives soient également valorisés, soulignant la nécessité pour les participants au sondage de filtrer et d'analyser efficacement l'information dans un contexte de surabondance d'informations.

Les possibilités de réseautage

En ce qui concerne le réseautage, plusieurs répondants valorisent les colloques scientifiques pertinents à leur domaine d'activité. Ces événements représentent des opportunités d'échange direct, de mise à jour des connaissances et de collaboration potentielle. La rencontre annuelle entre chercheurs et personnel de la fonction publique, bien que moins privilégiée, montre également l'importance de créer des relations entre le monde académique et le secteur public.

L'intégration de l'information scientifique dans la formulation de recommandations

Le sondage met également en évidence une tendance significative parmi les répondants à être impliqués dans la rédaction de documents contenant des recommandations pour la modification, l'évaluation ou la mise en place de politiques, programmes, stratégies ou plans d'action. Cette donnée suggère que les répondants jouent un rôle actif dans l'élaboration et la révision des orientations au sein de leurs organisations respectives.

La prise en compte et l'utilisation de l'information scientifique dans le processus d'élaboration de recommandations sont des éléments clés pour garantir des décisions éclairées par des preuves. Il est encourageant de constater qu'une majorité de répondants (54,6 %) est « tout à fait d'accord » avec l'idée que les informations scientifiques ont influencé les recommandations qu'ils ont rédigées. Cela pourrait refléter une reconnaissance de la valeur et de la pertinence des informations scientifiques dans leur travail.

Toutefois, bien que les informations scientifiques soient prises en compte et valorisées par les personnes sondées, leur intégration ultérieure dans les politiques et programmes est perçue comme un défi. Moins de la moitié des répondants (37,6 %) sont « tout à fait d'accord » avec l'idée que ces informations ont été

comprises et prises en compte au sein de leur unité administrative, et le pourcentage diminue encore davantage lorsque l'on considère la compréhension et la prise en compte de ces informations par les destinataires des documents (20,3 %) et leur intégration finale dans les politiques adoptées (18,2 %).

Ces chiffres peuvent revêtir plusieurs interprétations. D'une part, ils pourraient témoigner de l'existence d'entraves à l'utilisation de l'information scientifique au sein des organisations responsables de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions gouvernementales, obstacles déjà identifiés dans de nombreuses synthèses de connaissances (Innvaer, Gunn, Trommald, & Oxman, 2002 ; Langer et al., 2016 ; Marquez et al., 2018 ; Oliver, Innvaer, Lorenc, Woodman, & Thomas, 2014). D'autre part, ces chiffres pourraient illustrer que les informations scientifiques cohabitent avec d'autres éléments déterminants dans la prise de décision, comme en témoigne la prééminence de l'usage d'informations non scientifiques élaborées en interne. Ce dernier aspect suggère la nécessité d'éviter une adhésion au scientisme, en reconnaissant la pluralité des types d'information qui est nécessaire au travail du fonctionnaire.

L'effet perçu de la pandémie sur l'utilisation de l'information scientifique

La pandémie de Covid-19 a bouleversé de nombreux aspects de la société, et l'une des questions clés abordées dans ce sondage était de savoir dans quelle mesure elle avait influencé l'utilisation de l'information scientifique. Les résultats suggèrent que, pour la majorité des répondants, la pandémie n'a pas induit de changements majeurs en matière de consultation et d'utilisation de l'information scientifique. Cette constatation pourrait indiquer que, malgré les circonstances extraordinaires, les pratiques des répondants en matière d'information scientifique sont restées relativement stables. Toutefois, si l'échantillon avait inclus des participants du ministère de la Santé et des Services sociaux, il est probable que les résultats auraient été différents, étant donné le rôle central de ce ministère dans la gestion de la pandémie.

Principales limites de l'étude

Toute étude, quelle que soit sa rigueur, est susceptible de présenter des limites qui doivent être prises en compte lors de l'interprétation des résultats. Dans le cas du sondage présenté, deux principales limites méritent une attention particulière.

Premièrement, la méthode d'échantillonnage volontaire utilisée pour le sondage a ses propres biais. Bien qu'elle permette une participation ouverte et flexible, elle

ne garantit pas la représentativité de l'ensemble de la population cible. De plus, l'absence d'échantillonnage stratifié par ministère limite notre capacité à comparer et à contextualiser les réponses entre ces entités administratives. La pondération des données aurait pu être une solution pour atténuer ce biais, mais faute d'informations complètes, cette approche n'était pas réalisable.

Enfin, la participation sous-représentée de certains ministères, en particulier le MSSS, pose également des défis. Avec seulement cinq participants identifiés comme analystes ou conseillers de ce ministère, la confidentialité devient une préoccupation majeure. Par conséquent, nous avons dû prendre la décision d'exclure ce ministère, ainsi que d'autres, des analyses. Cela souligne l'importance pour le lecteur de ne pas extrapoler trop largement les résultats de ce sondage à l'ensemble des ministères ou à la population cible considérée globalement.

Conclusion

L'étude offre un aperçu des pratiques et perceptions de fonctionnaires de certains ministères québécois en matière de mobilisation d'informations scientifiques. Les résultats mettent en évidence l'importance de l'accès à des informations de qualité, de la formation continue et des interactions avec le monde académique pour garantir une activité ministérielle éclairée par les preuves scientifiques. Malgré certaines limites inhérentes à la méthodologie du sondage, cette étude soulève des questions essentielles qui pourraient servir de fondement pour de futurs travaux de recherche ou des initiatives de formation. Alors que le paysage de l'information continue d'évoluer, il est primordial de veiller à ce que le personnel ministériel soit équipé des outils et des compétences nécessaires pour naviguer efficacement dans cet environnement saturé d'informations en constante mutation. Espérons que cette étude contribuera à éclairer les chemins à suivre pour renforcer les capacités des fonctionnaires à utiliser l'information scientifique de manière optimale dans l'exercice de leurs fonctions.

Références

- Béchar, B., Kimmerle, J., Lawarée, J., Bédard, P.-O., Straus, S. E., & Ouimet, M. (2022). The Impact of Information Presentation and Cognitive Dissonance on Processing Systematic Review Summaries: A Randomized Controlled Trial on Bicycle Helmet Legislation. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, *19*(10), 6234. <https://doi.org/10.3390/ijerph19106234>
- Bédard, P.-O., & Ouimet, M. (2017). Awareness and use of systematic literature reviews and meta-analyses by ministerial policy analysts. *Canadian Public Administration*, *60*(2), 173-191. <https://doi.org/10.1111/capa.12215>
- Innvaer, S., Gunn, V., Trommald, M., & Oxman, A. (2002). Health policy-makers' perceptions of their use of evidence: a systematic review. *Journal of Health Services Research & Policy*, *7*(4), 239-244.
- Landry, R., Lamari, M., & Amara, N. (2003). The Extent and Determinants of the Utilization of University Research in Government Agencies. *Public Administration Review*, *63*(2), 192-205. <https://doi.org/10.1111/1540-6210.00279>
- Langer, L., Tripney, J., & Gough, D. (2016). *The science of using science. Researching the use of research evidence in decision-making*. EPPI-Centre, UCL Institute of Education. Repéré à <http://www.alliance4usefulevidence.org/assets/Science-of-Using-Science-Final-Report-2016.pdf>
- Lavis, J. N., Posada, F. B., Haines, A., & Osei, E. (2004). Use of research to inform public policymaking. *The Lancet*, *364*(9445), 1615-1621.
- Marquez, C., Johnson, A. M., Jassemi, S., Park, J., Moore, J. E., Blaine, C., ... Straus, S. E. (2018). Enhancing the uptake of systematic reviews of effects: what is the best format for health care managers and policy-makers? A mixed-methods study. *Implementation Science*, *13*(1). <https://doi.org/10.1186/s13012-018-0779-9>
- Oliver, K., Innvaer, S., Lorenc, T., Woodman, J., & Thomas, J. (2014). A systematic review of barriers to and facilitators of the use of evidence by policymakers. *BMC Health Services Research*, *14*(1), 2. <https://doi.org/10.1186/1472-6963-14-2>
- Ouimet, M., Jette, D., Fonda, M., Jacob, S., & Bédard, P.-O. (2017). Use of systematic literature reviews in Canadian government departments: Where do we need to go? *Canadian Public Administration*, *60*(3), 397-416. <https://doi.org/10.1111/capa.12225>
- Ouimet, Mathieu, Bédard, P.-O., Turgeon, J., Lavis, J. N., Gélinau, F., Gagnon, F., & Dallaire, C. (2010). Correlates of consulting research evidence among policy analysts in government ministries: a cross-sectional survey. *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice*, *6*(4), 433-460. <https://doi.org/10.1332/174426410X535846>
- Rich, R. F. (1991). Knowledge Creation, Diffusion, and Utilization: Perspectives of the Founding Editor of Knowledge. *Knowledge*, *12*(3), 319-337. <https://doi.org/10.1177/107554709101200308>
- Rigaud, B., & Lamari, M. (2014). Les relations entre l'administration publique et la recherche universitaire au Québec : éléments pour un état de situation (pp. 1-29). Communication présentée au Quelles recherches pour quelle action publique? Les défis d'une prise de décision mieux informée, Québec : Téléscope.
- The Homeless Hub. (2013). *Ce qui marche et pour qui? Partie 1: Une hiérarchie de*

preuves pour la recherche sur les pratiques prometteuses. Toronto : Canadian Homelessness Research Network Press. Repéré à https://rondpointdelitinerance.ca/sites/default/files/Framework1_March2014FR_0.pdf

Tricco, A. C., Cardoso, R., Thomas, S. M., Motiwala, S., Sullivan, S., Kealey, M. R., ... Straus, S. E. (2016). Barriers and facilitators to uptake of systematic reviews by policy makers and health care managers: a scoping review. *Implementation Science*, 11(1), 1-20. <https://doi.org/10.1186/s13012-016-0370-1>

Annexe : Questionnaire du sondage

Sondage - Utilisation des informations scientifiques par le personnel de la fonction publique du Québec

RENSEIGNEMENT SUR LE PROJET

Le bureau du Scientifique en chef du Québec souhaite mieux connaître la façon dont le personnel de la fonction publique du Québec utilise les informations scientifiques dans la production des politiques publiques (élaboration, suivi, mise en œuvre, évaluation). Pour ce faire, avec le soutien du Secrétariat du conseil du trésor et de la Direction des ressources humaines des ministères du réseau, le bureau du Scientifique en chef du Québec, en collaboration avec un chercheur de l'Université Laval, réalise une enquête dont les résultats permettront d'identifier des initiatives pour mieux soutenir l'établissement de politiques publiques éclairées par les informations scientifiques.

En tant que membre du personnel dans un des ministères du gouvernement du Québec, vous êtes invité/invitée à répondre à ce questionnaire. Vous devrez prévoir une période de 15 minutes pour répondre aux questions.

À PROPOS DES INFORMATIONS RECUEILLIES

Les renseignements personnels dénominalisés (qui ne permettent pas de vous identifier directement) et les commentaires que vous formulerez seront compilés par le personnel autorisé des FRQ (analyste de l'information de la direction du service de planification et performance, responsable de la protection des renseignements personnels et conseillère principale – relations science et société). Les réponses dénominalisées seront ensuite communiquées au chercheur Mathieu Ouimet (Université Laval), lequel procédera à leur analyse en vue de la production d'un rapport, qui sera publié sur le site Internet du scientifique en chef du Québec, licencié sous CCBY. Le chercheur Mathieu Ouimet a signé un document l'engageant à utiliser les données pour les seules fins de la production du rapport.

Vous n'avez aucune obligation de répondre à ce sondage. Les FRQ et le chercheur Mathieu Ouimet ne connaîtront pas et ne chercheront pas à connaître l'identité des personnes qui auront répondu au sondage. Certaines questions visent seulement à établir des profils généraux des fonctionnaires et de les qualifier par leur corps d'emploi et leur ministère d'attache.

Ce sondage contient des champs de texte libre. Si vous ne souhaitez pas être identifié, veuillez ne pas y inscrire de renseignements personnels vous concernant. Dans tous les cas, veuillez ne pas inscrire de renseignements personnels concernant une autre personne ou de renseignements confidentiels.

La gestion des renseignements personnels et des commentaires que vous fournirez dans le cadre de ce sondage sera effectuée en conformité avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (R.L.R.Q., c. A-2.1), à laquelle sont assujettis les FRQ. Les données agrégées et les analyses seront diffusées en annexe du rapport d'analyse conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès. Celles-ci ne contiendront aucun renseignement personnel qui permettrait d'identifier, directement ou indirectement, une personne et pourront ainsi être utilisées pour la production d'autres travaux d'analyse et de recherche.

Ce sondage est réalisé grâce à Lime Survey. Si vous avez des questions au sujet de cette application, nous vous invitons à prendre connaissance de leur politique d'utilisation : <https://www.limesurvey.org/fr/politique-de-confidentialite> (<https://www.limesurvey.org/fr/politique-de-confidentialite>). Les réponses transiteront donc par des serveurs externes aux FRQ. Les réponses seront détruites de ces serveurs externes au terme du processus de collecte des données. Les réponses seront conservées dans un fichier dont l'accès sera protégé par l'utilisation d'un mot de passe et auquel seul le personnel autorisé aura accès.

La dénominalisation lors de la collecte des données fait en sorte que lors de la diffusion des résultats :

- votre nom ne pourra paraître dans aucun rapport;
- les résultats seront présentés sous forme globale de sorte que les résultats individuels des participants ne pourront jamais être communiqués;
- les résultats de la recherche seront publiés dans un rapport et des revues scientifiques, et aucun participant ne pourra y être identifié.

Les données recueillies sont utilisées uniquement à des fins de recherche et ne seront jamais vendues ou louées. Elles pourraient être utilisées pour des projets ultérieurs et d'autres chercheurs pourraient y avoir accès. En répondant au sondage, vous acceptez que vos données servent à la recherche.

ATTESTATION DE CONSENTEMENT

Le simple fait de compléter ce questionnaire sera considéré comme l'expression implicite de votre consentement à participer au projet.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour toute information concernant le sondage, vous pouvez communiquer avec : Julie Dirwimmer, Conseillère principale – relations sciences et société, Bureau du scientifique en chef du Québec, julie.dirwimmer@frq.gouv.qc.ca (<mailto:julie.dirwimmer@frq.gouv.qc.ca>)

IMPORTANT : Vous pouvez interrompre votre participation à la consultation et répondre de manière discontinue. Toutefois, lorsque vous complétez la consultation (en cliquant le bouton « Terminé ») il vous sera impossible d'y revenir.

Il y a 27 questions dans ce questionnaire.

Questions d'identification

1 Âge *

🗳️ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Moins de 30 ans
- 30 à 39 ans
- 40 à 49 ans
- 50 à 54 ans
- Plus de 54 ans

2

Dans quel ministère travaillez-vous ?

*

📌 Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Affaires municipales et habitation
- Agriculture, Pêcheries et Alimentation
- Conseil exécutif
- Culture et Communications
- Cybersécurité et Numérique
- Économie et Innovation
- Éducation
- Énergie et Ressources naturelles
- Enseignement supérieur
- Environnement et Lutte contre les changements climatiques
- Famille
- Finances
- Forêts, Faune et Parcs
- Immigration, Francisation et Intégration
- Justice
- Relations internationales et Francophonie
- Santé et Services sociaux
- Secrétariat du Conseil du trésor
- Sécurité publique
- Tourisme
- Transports
- Travail, Emploi et Solidarité sociale
- Autre

3 Si Autre, veuillez préciser

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
((Q3.NAOK (/questionAdministration/view/surveyid/566799/gid/6/qid/22) == 'A44'))

Veuillez écrire votre réponse ici :

100 caractères maximum

4 Dans les 24 derniers mois, avez-vous produit un ou plusieurs documents comprenant des recommandations pour la modification, l'évaluation ou l'adoption de politiques, de programmes, de mesures, de stratégies ou de plans d'action (par exemple une note de breffage, un rapport d'évaluation) ? *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

5 Identifiez dans les activités suivantes, celles qui correspondent le plus à votre activité professionnelle dans les 24 derniers mois *

🗳️ Cochez la ou les réponses

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Conception de nouvelles politiques, programmes, mesures
- Planification de l'implantation de nouvelles politiques, programmes, mesures
- Application ou mise en oeuvre de nouvelles politiques, programmes, mesures
- Évaluation des politiques, programmes, mesures
- Production et analyse de données statistiques
- Production de revues de littérature
- Autre

6 Si Autre, veuillez préciser

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

((Q5_SQ007.NAOK (/questionAdministration/view/surveyid/566799/gid/6/qid/27) == 'Y'))

Veuillez écrire votre réponse ici :

100 caractère maximum

7 Dans quelle catégorie de corps d'emploi vous situez-vous actuellement ? *

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 100 – Conseillère ou conseiller en gestion des ressources humaines
- 101 – Conseillère ou conseiller du vérificateur général
- 102 – Agente ou agent de développement industriel
- 103 – Agente ou agent de la gestion financière
- 104 – Agente ou agent d'information
- 105 – Agente ou agent de recherche et de planification socio-économique
- 106 – Agronome
- 107 – Agente culturelle ou agent culturel
- 108 – Analyste de l'informatique et des procédés administratifs
- 109 – Architecte
- 110 – Arpenteuse géomètre ou arpenteur géomètre
- 111 – Attachée ou attaché d'information
- 112 – Bibliothécaire
- 113 – Biologiste
- 115 – Avocate ou avocat ou notaire
- 116 – Conseillère ou conseiller en orientation professionnelle
- 117 – Dentiste
- 119 – Ingénieure forestière ou ingénieur forestier
- 120 – Médecin
- 121 – Médecin vétérinaire
- 122 – Psychologue
- 123 – Spécialiste en sciences de l'éducation
- 124 – Spécialiste en sciences physiques
- 125 – Traductrice ou traducteur
- 126 – Travailleuse sociale ou travailleur social
- 129 – Actuaire

- 130 – Agente ou agent de l’approvisionnement
- 131 – Attachée ou attaché judiciaire
- 132 – Évaluatrice agréée ou évaluateur agréé ou agente ou agent d’évaluation foncière
- 133 – Conseillère ou conseiller en affaires internationales
- 134 – Restauratrice ou restaurateur d’œuvres d’art
- 150 – Médiatrice ou médiateur et conciliatrice ou conciliateur
- 186 – Ingénieure ou ingénieur
- 630 – Personnel d’encadrement
- 640 – Cadres juridiques
- 915 – Procureure ou procureur aux poursuites criminelles et pénales
- Autre

8 si Autre, veuillez préciser

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Autre' à la question ' [Q6]' (Dans quelle catégorie de corps d’emploi vous situez-vous actuellement ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

100 caractères maximum

9 Depuis combien d’années travaillez-vous dans ce corps d’emploi ? *

📌 Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 1 à 5 ans
- 5 à 10 ans
- Plus de 10 ans

10 Quels sont les diplômes que vous avez obtenus ? *

❗ Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Diplôme d'études collégiales - technique
- Diplôme d'études collégiales - général
- Certificat universitaire
- Baccalauréat
- Maîtrise professionnelle avec stage
- Maîtrise orientée recherche avec mémoire
- Diplôme doctoral de médecine
- Autre diplôme doctoral professionnel
- Diplôme doctoral orienté recherche (PhD)
- Autre

11 Si Autre, précisez le champ disciplinaire

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

((Q8_SQ010.NAOK (/questionAdministration/view/surveyid/566799/gid/6/qid/41) == 'Y'))

Veillez écrire votre réponse ici :

100 caractères maximum

12 Quel domaine d'étude correspond le plus à votre formation académique ? *

❗ Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

Sciences sociales et humaines

Sciences de l'administration

Sciences de la santé

Sciences naturelles et génie

Autre

Perception de l'information scientifique et
capacité à en évaluer la qualité

13 Classez les sources d'informations suivantes, selon qu'elles sont, selon vous, scientifiques, non scientifiques, ça dépend/je ne sais pas *

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Scientifiques	Non scientifiques	Ça dépend/je ne sais pas
Article publié dans une revue scientifique avec révision par les pairs (Ex. <i>The Lancet</i>, <i>The Canadian Journal of Economics</i>)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rapport gouvernemental	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Données ou statistiques produites par un gouvernement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Données ou statistiques produites dans votre ministère	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Article de vulgarisation dans un magazine généraliste (Ex. <i>L'actualité</i>, <i>New York Times Magazine</i>)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Article dans une revue ou un journal spécialisé (Ex : <i>magazine Ressources Mines et Industrie</i>, <i>Research Money</i>)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	Scientifiques	Non scientifiques	Ça dépend/je ne sais pas
Article dans un quotidien (Ex. <i>Le Devoir, Le Journal de Montréal</i>)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Essai ou ouvrage de référence rédigé par un chercheur ou une chercheuse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Essai ou ouvrage de référence rédigé par un expert ou une experte	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Note de breffage ministérielle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rapports de think tank, d'instances commerciales ou industrielles (Ex. Institut économique de Montréal)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Revue de littérature	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Revue de bonnes pratiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rencontre avec un professeur ou une professeure d'université	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rencontre avec un consultant ou une consultante d'une firme privée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	Scientifiques	Non scientifiques	Ça dépend/je ne sais pas
Comité consultatif d'experts (professeurs, avocats, praticiens, etc)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

14 Parmi les informations classées comme 'ça dépend / je ne sais pas', citez jusqu'à cinq éléments qui pourraient vous aider à déterminer la qualité scientifique de celles-ci

📌 Veuillez compléter les réponses de 1 à 5.

Veuillez indiquer au moins 1 élément.

500 caractères maximum par zone de texte

Niveau de familiarisation avec la revue systématique de littérature

15 Avez-vous déjà entendu parler de la revue systématique de littérature (en anglais systematic review) ? Il s'agit d'un protocole de recherche qui diffère de la revue de littérature traditionnelle. *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

((Q13.NAOK (/questionAdministration/view/surveyid/566799/gid/9/qid/107) == "A1"))

((Q14.NAOK == "A2"))((Q14.NAOK == "A3"))

📌 Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non
- Ne sait pas

16 En avez-vous lu une, en totalité ou en partie, dans le cadre de vos activités professionnelles au gouvernement du Québec au cours des 24 derniers mois? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question ' [Q12]' (Avez-vous déjà entendu parler de la revue systématique de littérature (en anglais systematic review) ? Il s'agit d'un protocole de recherche qui diffère de la revue de littérature traditionnelle.)

🗨️ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non
- Ne sait pas

Mobilisation des informations scientifiques

17 Au cours des 24 derniers mois, quelle est l'importance des sources suivantes d'information dans l'accomplissement de vos fonctions ? Classez au moins cinq de ces sources du plus important au moins important *

❶ Vos réponses doivent être différentes, et vous devez les classer dans l'ordre.

❷ Veuillez sélectionner de 5 à 11 réponses.

Numérotez chaque case dans l'ordre de vos préférences de 1 à 11

Veuillez choisir au minimum 5 éléments

Veuillez cocher au plus 12 élément(s)

Votre organisme

Autres organismes québécois

Autres gouvernements au Canada

Milieu politique

Médias

Associations professionnelles ou communautaires

Milieu de la recherche universitaire

Gouvernements étrangers et organisations internationales

Citoyens/citoyennes

Groupes de pression

Personnel de firmes privées

18 Dans les 24 derniers mois, avez-vous contacté des professeures/professeurs d'université ou des chercheuses/chercheurs dans le cadre de vos fonctions ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui

Non

19 Classez au moins cinq de ces méthodes d'accès à l'information scientifique, en commençant par celle que vous utilisez les plus fréquemment dans le cadre de vos fonctions *

❶ Vos réponses doivent être différentes, et vous devez les classer dans l'ordre.

❷ Veuillez sélectionner de 5 à 12 réponses.

Numérotez chaque case dans l'ordre de vos préférences de 1 à 13

Veuillez choisir au minimum 5 éléments

Veuillez cocher au plus 12 élément(s)

Requête interne au ministère

Requête à un autre ministère, à une organisation publique ou parapublique québécoise

Utilisation des services des bibliothèques gouvernementales

Recherche dans une base de données (moteur de recherche) de publications scientifiques

Lecture d'ouvrages de référence (Ex : *Manuel canadien de la référence juridique, Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders - DSM5*)

Consultation de revues ou journaux spécialisés (Ex : *magazine Ressources Mines et Industrie, Research Money*)

Consultation de publications scientifiques avec comité de lecture (Ex : *The Lancet, The Canadian Journal of Economics*)

Colloque ou conférence

Comité consultatif d'experts

Recherches sur le web (Ex. Google)

Rapports de think tank, d'instances commerciales ou industrielles (Ex. Institut économique de Montréal)

Rencontre avec un professeur ou une professeure d'université

Contrat ou collaboration de recherche avec le milieu académique

20 *Dans les 5 dernières années, avec combien de professeures/professeurs d'université ou chercheuses/chercheurs différents avez-vous interagi dans le cadre de vos fonctions ?*

*

❗ Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veillez écrire votre réponse ici :

21 Lorsque vous avez intégré des informations scientifiques dans des documents comprenant des recommandations (notes de breffage, rapports d'évaluation, etc), quel est votre niveau d'accord avec les affirmations suivantes ? *

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne s'applique pas
Les informations scientifiques ont influencé les recommandations comprises dans les documents que j'ai rédigés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les informations scientifiques ont été comprises et prises en compte par les membres de mon unité administrative	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les informations scientifiques ont été comprises et prises en compte par les destinataires des documents de recommandation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La qualité des informations scientifiques mobilisées a été discutée dans mon unité administrative ou avec les destinataires des documents	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne s'applique pas
Les informations scientifiques ont été prises en compte dans les politiques, programmes ou mesures qui ont été adoptés en fin de processus	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Covid-19

22 Dans le contexte des 24 derniers mois, alors que le gouvernement du Québec faisait face à la pandémie de COVID-19, quel est votre niveau d'accord avec les affirmations suivantes ? *

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne s'applique pas
On m'a demandé de produire davantage de documents de recommandations sur des politiques, programmes et mesures	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai interagi plus souvent avec des chercheurs ou des professeurs d'université	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai consulté davantage d'informations scientifiques dans le cadre de mon travail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mes recommandations ont intégré davantage d'informations scientifiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les membres de mon unité administrative sont plus sensibles à la mobilisation d'informations scientifiques dans la réalisation de leur mandat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne s'applique pas
Les cadres et décideurs hiérarchiquement au-dessus de moi prennent davantage en compte les informations scientifiques dans leur prise de décision	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les informations scientifiques mobilisées dans mon unité administrative sont de meilleure qualité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Davantage de ressources sont consacrées à la mobilisation des connaissances scientifiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Formation et réseautage

23 Dans quelle mesure vous sentez-vous compétente/compétent pour comprendre et utiliser les informations scientifiques que vous consultez ? *

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Très compétente/compétent
- Assez compétente/compétent
- Peu compétente/compétent
- Pas du tout compétente/compétent

24 Quels sujets de formation vous seraient les plus utiles pour utiliser de manière plus efficace les informations scientifiques dans votre travail ? Classez du plus utile au moins utile *

❗ Vos réponses doivent être différentes, et vous devez les classer dans l'ordre.

❗ Veuillez sélectionner 6 réponses maximum

Numérotez chaque case dans l'ordre de vos préférences de 1 à 6

Outils d'évaluation de la qualité de l'information scientifique

Méthodologie de la recherche scientifique

Traitement et analyse de données quantitatives

Traitement et analyse de données qualitatives

Accès à l'information scientifique et recherche documentaire

Système de recherche au Québec et au Canada (organisations, programmes, financement, etc)

25 Quel type de formation privilégieriez-vous ? *

❶ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Formation en personne
- Formation en ligne synchrone (interactions avec les autres étudiants ou les professeurs)
- Formation en ligne asynchrone (modules de formation indépendants)

26 Quelles seraient les possibilités de réseautage les plus utiles pour utiliser de manière plus efficace les informations scientifiques dans votre travail ? Classez du plus utile au moins utile. *

❶ Vos réponses doivent être différentes, et vous devez les classer dans l'ordre.

❷ Veuillez sélectionner 4 réponses maximum

Numérotez chaque case dans l'ordre de vos préférences de 1 à 4

Rendez-vous individuels avec des chercheurs du milieu académique de votre domaine d'activité

Rencontre annuelle entre chercheurs et personnel de la fonction publique

Accès à des comités consultatifs du milieu de la recherche académique

Accès à des colloques scientifiques en lien avec votre domaine d'activité

27

Indiquez ici tout commentaire ou suggestion au sujet de l'utilisation des informations scientifiques par le personnel de la fonction publique québécoise

Veillez écrire votre réponse ici :

1 000 caractères maximum

Merci d'avoir répondu à ce sondage.

26.09.2022 – 09:57

Envoyer votre questionnaire.

Merci d'avoir complété ce questionnaire.